

Alessandro Cagliostro di

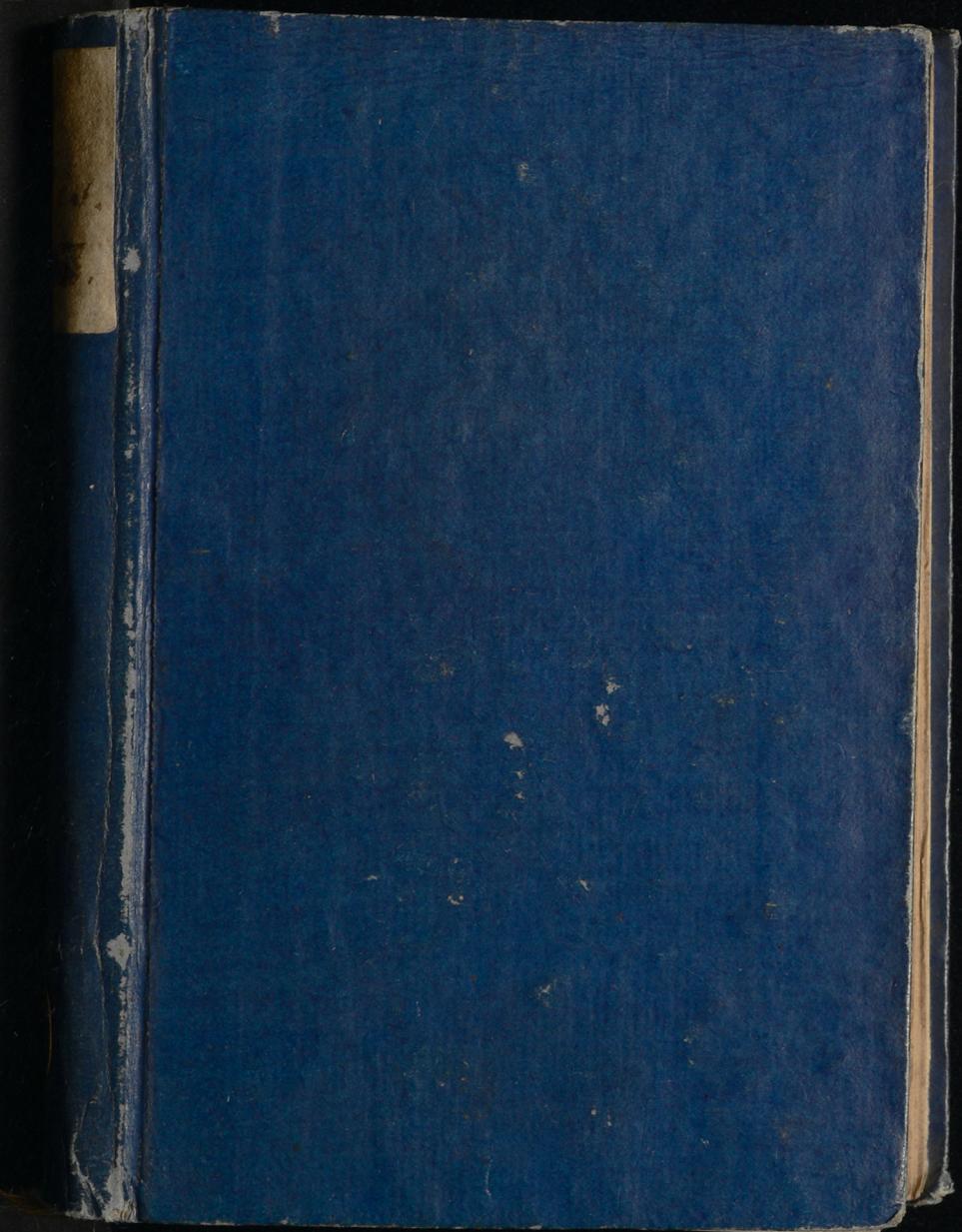
Mémoire Pour Le Comte De Cagliostro, Accusé, Contre M. le Procureur-Général, Accusateur, en présence de M. le Cardinal de Rohan, de la Comtesse de La Motte, & autres Co-accusés

A Hambourg: A Hambourg: Chez Chaidron & Comp. Libraires-Imprimeurs, au Neubourg: Et chez F. Fauche Fils & Compagnie, Libraires, au Berg, 1786

<http://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn863204465>

Druck Freier  Zugang





F. 1. 3184¹⁻⁴
J. I. 1

410/3



MÉMOIRE

POUR LE COMTE
DE CAGLIOSTRO,

ACCUSÉ,

Contre M. le Procureur - Général, Accusateur, en
présence de M. le Cardinal de Rohan, de la
Comtesse de La Motte, & autres Co-accusés.

Écrit par lui-même.

M. De Cagliostro ne demande que tranquillité & sûreté : l'hospitalité les lui assure. *Extrait d'une Lettre écrite par M. le Comte de Vergennes, Ministre des Affaires étrangères, à M. Gérard, Prêtreur de Strasbourg, le 13 Mars 1783.*



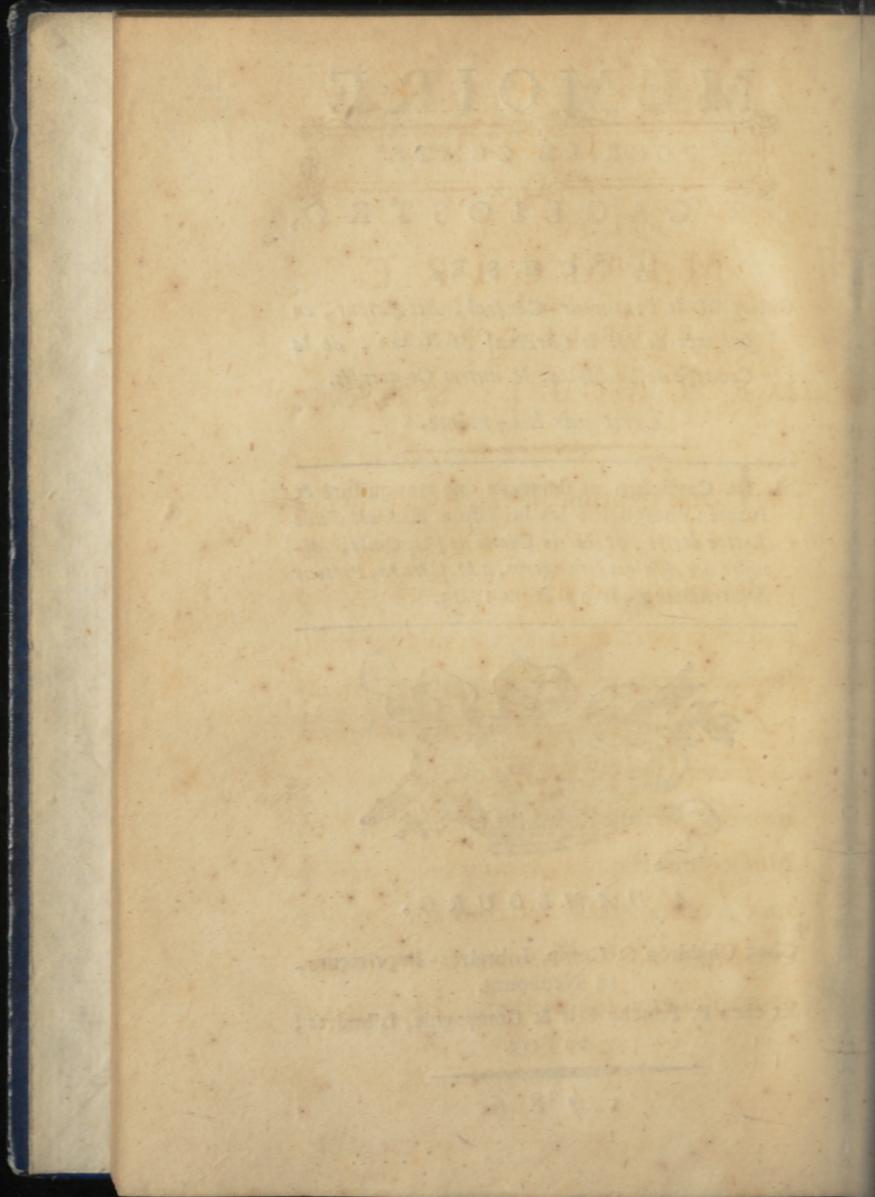
A H A M B O U R G,

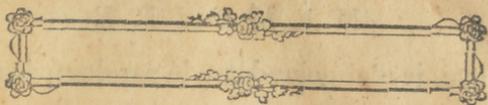
Chez Chaidron & Comp. Libraires - Imprimeurs,
au Neubourg.

Et chez F. Fauche Fils & Compagnie, Libraires,
au Berg.

1 7 8 6.

l.





M É M O I R E

POUR LE COMTE

DE C A G L I O S T R O .

JE suis opprimé, je suis accusé, je suis calomnié.... ai-je mérité mon sort ?.... je descends dans ma conscience, & j'y trouve la paix que les hommes me refusent. J'ai beaucoup voyagé; je suis connu dans toute l'Europe, & dans une grande partie de l'Afrique & de l'Asie: je me montre partout l'ami de mes semblables. Mes connoissances, mon tems, ma fortune, ont toujours & constamment été employés au soulagement des malheureux. J'ai étudié, j'ai exercé la Médecine;

mais je n'ai point dégradé par des spéculations lucratives le plus noble & le plus consolant des arts. Un attrait, une impulsion irrésistibles m'ont porté vers un être souffrant, & je suis devenu médecin. Assez riche pour pouvoir parcourir le cercle de la bienfaisance que je m'étois tracé, j'ai su conserver mon indépendance, en donnant toujours & en ne recevant jamais; j'ai porté la délicatesse jusqu'à refuser les bienfaits des souverains. Les riches ont eu gratuitement mes remèdes & mes conseils; les pauvres ont reçu de moi des remèdes & de l'argent. Je n'ai jamais contracté de dettes; mes mœurs sont pures, austères même, j'ose le dire; je n'ai jamais offensé personne, ni par mes paroles, ni par mes actions, ni par mes écrits. Les injures

DE CAGLIOSTRO. 5

que j'ai reçues, je les ai pardonnées; le bien que j'ai fait, je l'ai fait en silence. Etranger partout, j'ai rempli partout les devoirs de citoyen; partout, j'ai respecté la religion, les loix & le gouvernement.

Telle est l'histoire de ma vie. ---
Fixé depuis six ans chez un peuple spirituel, généreux, hospitalier, je pensois avoir trouvé une patrie adoptive: je me félicitois d'avance du bien que je pouvois faire à mes nouveaux concitoyens: un coup de tonnerre a détruit l'illusion; je suis précipité dans les cachots de la Bastille. Mon épouse, la plus aimable, la plus vertueuse des femmes, a été traînée dans le même gouffre; des murs épais, des verroux multipliés la séparent de moi: elle gémit, & je ne puis

l'entendre; j'interroge mes gardiens, ils se taisent. Peut-être, hélas! n'est-elle plus Une créature foible & souffrante auroit-elle pu vivre fix mois dans un séjour où l'homme a besoin de toute sa force, de tout son courage, de toute sa résignation pour lutter contre le désespoir. Mais j'entretiens le Lecteur de mes peines, & j'oublie que je suis condamné à me justifier.

Je suis décrété de prise de corps . . . Quel crime ai-je commis? de quoi m'accuse-t-on? quel est mon dénonciateur? y a-t-il des témoins qui déposent contre moi? J'ignore tout: on ne me donne pas même connoissance de la plainte sur laquelle le décret a été rendu, & l'on veut que je me justifie! Comment parer des coups qui sont portés par une puissance

DE CAGLIOSTRO. 7

invisible? on me répond que l'ordonnance criminelle le veut ainsi. Je me tais, & m'incline en gémissant devant une loi aussi rigoureuse qu'alarmante pour l'innocence accusée.

Je ne puis donc que soupçonner le genre de délit dont je suis accusé: si je me trompe, j'aurai combattu des chimères; mais j'aurai du moins parlé en faveur de la vérité, & mis la saine partie du Public en état d'apprécier des libelles distribués contre un infortuné, dans le tems même où il est détenu dans les fers, menacé du double glaive de la justice & de l'autorité.

§ I.

Etat de la Question.

Il paroît constant que les sieurs Bohmer & Baffanges ont remis à M. le Cardinal de Rohan un Collier de Diamans de la valeur d'un milion six cent mille livres. Il paroît également constant que M. le Cardinal de Rohan a annoncé aux jouailliers qu'il n'étoit que le négociateur de cette acquisition; que le véritable acquéreur étoit la Reine, & qu'il leur a montré à cet effet un écrit contenant les conditions de la vente, en marge duquel se trouvoient ces mots: *Bon, bon....*

DE CAGLIOSTRO. 9

approuvé, MARIE ANTOINETTE DE
FRANCE.

La Reine a déclaré qu'Elle n'avoit jamais approuvé aucune condition d'achat, & qu'elle n'avoit pas reçu le Collier.

Il existe donc un corps de délit certain : ce corps de délit, quel est-il ? Le bon sens & mes conseils me disent que ce n'est pas un faux matériel ; on n'a pas cherché à contrefaire l'écriture de la Reine. La signature qui a fait illusion aux jouailliers, n'est pas même, dit-on, celle dont la Reine a coutume de se servir. Qu'est-ce donc ? C'est une supposition de signature imaginée pour tromper les jouailliers, & les engager à livrer à crédit un bijou de grand prix, qu'ils n'auroient peut-être pas livré, s'ils avoient

fu qu'il fût destiné pour d'autres que pour la Reine.

Quelle est la peine réservée à ce délit ? à l'abus d'un nom sacré ? Je l'ignore ; je n'ai point d'intérêt à le savoir : je me borne, dans cette affaire, à demander pour moi justice, & grace pour le coupable. L'innocence résignée a peut-être le droit de s'exprimer ainsi. Mais quel est le coupable ? M. le Cardinal de Rohan fa-voit-il que la signature étoit supposée ? fa-voit-il que la Reine n'avoit point don-né d'ordre pour l'achat du Collier ? fa-voit-il enfin que le Collier ne seroit pas remis à la Reine ? M. le Cardinal de Rohan n'a-t-il été au contraire, que l'artisan inno-cent d'une tromperie dont il a été la pre-mière victime ? A-t-il cru, n'a-t-il pas dû croire qu'il avoit été choisi pour être

le négociateur d'une opération agréable à la Reine, & que Sa Majesté vouloit envelopper pendant quelque tems des ombres du secret ?

Impliqué je ne fais comment dans de si grands intérêts, je ne démentirai pas, dans cette circonstance, la qualité d'ami des hommes, que l'on m'a déférée quelquefois, & que j'ai peut-être méritée; je défendrai mon innocence sans embrasser aucun parti.

Diffamé de la manière la plus étrange par une femme à laquelle je n'ai jamais fait aucun mal, je fais des vœux bien sincères pour qu'elle puisse se justifier. Heureux, si dans cette affaire la justice ne trouvoit aucun coupable à punir !

M. le Cardinal de Rohan a prétendu qu'il avoit été trompé par la Comtesse

de La Motte. Cette dernière s'est empressée, avant qu'il y eût aucun décret de prononcé, de faire paroître un Mémoire dans lequel elle m'accuse *d'escroquerie, de sortilège, de vol,* & notamment d'avoir conçu & exécuté le projet de ruiner M. le Cardinal de Rohan, & de m'être emparé de la *masse* d'un Collier dont j'étois *dépositaire, pour en grossir le trésor occulte d'une fortune inouïe.*

Telles sont, en peu de mots, les imputations, qui inférées dans un interrogatoire ministériel, m'ont fait conduire, moi & mon épouse, dans les cachots de la Bastille, & qui, depuis répétées dans un Mémoire imprimé, avec des circonstances atroces, imaginées à loisir, ont fait décerner contre moi un décret de prise de corps.

Je répondrai, puisque j'y suis forcé, à des imputations que dans toute autre circonstance je me ferois contenté de dédaigner : mais auparavant je crois devoir me montrer tel que je suis. Il est tems qu'on sache quel est ce Comte de CAGLIOSTRO, au sujet duquel on a débité tant de fables impertinentes. Tant qu'il m'a été permis de vivre en homme obscur, j'ai constamment refusé de satisfaire la curiosité publique : aujourd'hui que je suis dans les fers, aujourd'hui que les loix me demandent compte de mes actions, je parlerai. Je dirai avec ingénuité ce que je fais de moi ; & peut-être l'histoire de ma vie ne sera pas la pièce la moins importante de ma justification.

§ II.

Confession du Comte de Cagliostro.

J'IGNORE le lieu qui m'a vu naître, & les parens qui m'ont donné le jour. Différentes circonstances de ma vie m'ont fait concevoir des doutes, des soupçons que le Lecteur pourra partager: mais je le répète, toutes mes recherches n'ont abouti, à cet égard, qu'à me donner sur ma naissance des idées, grandes à la vérité, mais vagues & incertaines.

J'ai passé ma première enfance dans la ville de Médine en Arabie: j'y ai été élevé sous le nom d'*Acharat*, nom que

j'ai conservé dans mes voyages d'Afrique & Asie. J'étois logé dans le palais du Muphti Jalahaym. Je me rappelle parfaitement que j'avois autour de moi quatre personnes, un gouverneur âgé de cinquante-cinq à soixante ans, nommé Althotas; & trois domestiques, un blanc qui me servoit de valet de chambre, & deux noirs, dont l'un étoit nuit & jour avec moi. Mon gouverneur m'a toujours dit que j'étois resté orphelin à l'âge de trois mois, & que mes parens étoient nobles & chrétiens: mais il a gardé le silence le plus absolu sur leur nom & sur le lieu de ma naissance. Quelques mots dits au hasard, m'ont fait soupçonner que j'étois né à Malte; mais c'est un fait qu'il m'a toujours été impossible de vérifier.

Althotas, dont je n'ai jamais pronon-

cé le nom fans attendrissement, avoit pour moi les soins & l'affection d'un père: il se fit un plaisir de cultiver les dispositions que j'annonçois pour les sciences. Je puis dire qu'il les possédoit toutes, depuis les plus abstraites jusqu'à celles de pur agrément. La botanique & la physique médicinale furent celles dans lesquelles je fis le plus de progrès. Ce fut lui qui m'apprit à adorer Dieu, à aimer & servir mon prochain, à respecter en tous lieux la religion & les loix.

Je portois ainsi que lui l'habit musulman, & nous professions en apparence le mahoméuisme; mais la véritable religion étoit empreinte dans nos cœurs. Le Muphti venoit me voir souvent; il me traitoit avec bonté, & paroissoit avoir beaucoup de considération pour mon gou-

verneur. Ce dernier m'apprit la plus grande partie des langues de l'Orient. Il me parloit souvent des pyramides d'Égypte, de ces immenses fouterrains creusés par les anciens Égyptiens, pour renfermer & défendre contre les injures des tems le dépôt précieux des connoissances humaines.

J'avois atteint ma douzième année. L'envie de voyager, & de voir par moi-même les merveilles dont il m'entretenoit, s'empara de moi à un tel point, que Médine & tous les jeux de mon enfance perdirent tous leurs charmes à mes yeux.

Althotas m'annonça un jour qu'enfin nous allions quitter Médine, & commencer nos voyages. Il fait préparer une caravane, & nous partons, après avoir pris congé du Mupthi, qui voulut bien

nous témoigner ses regrets de la manière la plus obligeante.

Nous arrivâmes à la Mecque, & nous allâmes descendre au palais du Shérif. On me fit prendre des habits plus magnifiques que ceux que j'avois portés jusqu'alors. Le troisième jour de mon arrivée, mon gouverneur me présenta au Souverain, qui me fit les plus tendres careffes. A l'aspect de ce prince, un bouleversement inexprimable s'empara de mes sens; mes yeux se remplirent des plus douces larmes que j'aie répandues de ma vie. Je fus témoin de l'effort qu'il feisoit pour retenir les siennes. Ce moment est une des époques de mon existence qu'il m'est impossible de me rappeler sans le plus vif attendrissement.

DE CAGLIOSTRO. 19

Je restai trois années à la Mécque : il ne se passoit pas de jour que je ne fusse admis chez le Shérif, & chaque jour voyoit croître son attachement & ma reconnoissance : souvent je le surprénois les yeux attachés sur moi, puis les élevant vers le ciel avec toutes les marques de la pitié & de l'attendrissement : je m'en retournois pensif, dévoré d'une curiosité toujours infructueuse. Je n'osois interroger mon gouverneur, qui me reprenoit avec sévérité, comme si je ne pouvois pas sans crime chercher à connoître les auteurs & le lieu de ma naissance.

La nuit, je m'entretenois avec le Nègre qui couchoit dans mon appartement : mais c'étoit en vain que je tentois de surprendre son secret. Si je parlois de mes

parens, il devenoit sourd à toutes les questions que je pouvois lui faire. Une nuit que je le pressois plus vivement que de coutume, il me dit que si jamais je quittois la Mecque, j'étois menacé des plus grands malheurs, & que je devois sur tout me garder de la ville de Trébifonde.

Mon goût pour les voyages l'emportoit sur ses pressentimens. J'étois las de la vie uniforme que je menois à la Cour du Shérif. Un jour je le vis entrer seul dans l'appartement que j'occupois: mon étonnement fut extrême de recevoir une semblable faveur: il me ferra dans ses bras avec plus de tendresse qu'il n'avoit jamais fait, me recommanda de ne jamais cesser d'adorer l'Éternel, m'affura qu'en le servant fidèlement je finirois par être heureux & connoître mon sort;

puis il me dit en baignant mon visage de ses larmes: *Adieu, fils infortuné de la nature.* Ces paroles, & le ton avec lequel il les prononça, resteront éternellement gravés dans ma mémoire.

C'est la dernière fois que je pus jouir de sa présence. Une caravane préparée exprès pour moi m'attendoit; je partis, & quittai la Mecque pour n'y plus retourner. Je commençai mes voyages par l'Egypte; je visitai ces fameuses pyramides.... Je fis connoissance avec les ministres de différens temples, qui voulurent bien m'introduire dans les lieux où le commun des voyageurs ne pénétra jamais. Je parcourus ensuite, pendant le cours de trois années, les principaux royaumes de l'Afrique & de l'Asie. Ce n'est pas ici le lieu de donner connoissance au

public des différentes observations que j'ai faites dans mes voyages, & des aventures vraiment extraordinaires qui me sont arrivées: je dois remettre à un moment plus favorable cette partie de mon histoire.

Le soin de ma justification étant le seul qui m'occupe, je vais parler de mes voyages en Europe. Je nommerai les personnes qui m'ont connu, & il sera facile à ceux que mon sort peut intéresser, de vérifier la plus grande partie des faits que je vais raconter.

J'arrivai en 1766 dans l'île de Rhodes, avec mon gouverneur & les trois domestiques qui ne m'avoient pas quitté depuis mon enfance: je m'embarquai sur un vaisseau françois qui fesoit voile pour Malte. Malgré l'usage qui oblige les vais-

seaux venant du Levant à faire la *quarantaine*, j'obtins, au bout de deux jours, la permission de débarquer. Le Grand-Maître Pinto me donna, ainsi qu'à mon gouverneur, un logement dans son palais. Je me rappelle que l'appartement que j'occupois étoit voisin du laboratoire. La première chose que fit le Grand-Maître, fut de prier le Chevalier d'Aquino, de l'illustre maison des princes de Caramanica, de vouloir bien m'accompagner partout, & me faire les honneurs de l'île.

Je pris alors pour la première fois, avec l'habit européen, le nom de *Comte DE CAGLIOSTRO*; & je ne fus pas peu surpris de voir Althotas revêtu de l'habit ecclésiastique, & décoré de la croix de Malte. Le Chevalier d'Aquino me fit faire connoissance avec tous les Grand' Croix

de l'Ordre; je me rappelle même avoir mangé chez M. le Bailli de Rohan, aujourd'hui Grand-Maître. J'étois bien loin de prévoir alors que vingt ans après je serois arrêté & conduit à la Bastille, pour avoir été honoré de l'amitié d'un prince du même nom.

J'ai tout lieu de penser que le Grand-Maître Pinto étoit instruit de mon origine. Il me parla plusieurs fois du Shérif & de Trébifonde; mais il ne voulut jamais s'expliquer clairement sur cet objet. Du reste, il me traita toujours avec la plus grande distinction, & m'offrit l'avancement le plus rapide, dans le cas où je me déterminerois à faire des vœux. Mon goût pour les voyages, & l'ascendant qui me portoit à exercer la médecine, me

furent refuser des offres aussi généreuses qu'honorables.

Ce fut dans l'île de Malte que j'eus le malheur de perdre mon meilleur ami, mon maître, le plus sage, le plus éclairé des mortels, le vénérable Althotas. Quelques momens avant sa mort, il me ferma la main : "Mon fils, me dit-il d'une voix presque éteinte, ayez toujours devant les yeux la crainte de l'Eternel, & l'amour de votre prochain; vous apprendrez bientôt la vérité de tout ce que je vous ai enseigné."

L'île où je venois de perdre l'ami qui m'avoit tenu lieu de père, devint bientôt pour moi un séjour insupportable : je demandai au Grand-Maître la permission de la quitter pour parcourir l'Europe. Il y consentit à regret, & me fit promettre

qué je reviendrois à Malte. Le Chevalier d'Aquino voulut bien se charger de m'accompagner dans mes voyages, & de pourvoir à tous mes besoins.

Je partis en effet avec lui. Nous visitâmes d'abord la Sicile, où le Chevalier me procura la connoissance de la Noblesse du pays. De là nous visitâmes les différentes îles de l'Archipel; & après avoir parcouru de nouveau la Méditerranée, nous abordâmes à Naples, patrie du Chevalier d'Aquino. Ses affaires ayant exigé de lui quelques voyages particuliers, je partis seul pour Rome, avec des lettres de crédit pour le sieur Bellone, banquier.

Arrivé dans cette Capitale du monde chrétien, je résolus de garder l'incognito le plus parfait. Un matin, que j'étois

enfermé chez moi, occupé à me perfectionner dans la langue italienne, mon valet de chambre m'annonce la visite du secrétaire du Cardinal Orfini. Ce secrétaire étoit chargé de me prier d'aller voir Son Eminence. Je m'y rendis en effet, & le Cardinal me fit toutes les politesses imaginables. Il m'invita plusieurs fois à manger chez lui, & me fit connoître la plupart des Cardinaux & Princes romains, notamment le Cardinal d'Yorck & le Cardinal Ganganelli, depuis Pape sous le nom de *Clément XIV.* Le Pape Rezzonico, qui occupoit alors la Chaire de Saint Pierre, ayant désiré de me connoître, j'eus plusieurs fois l'honneur d'être admis à des conférences particulières avec Sa Sainteté.

J'étois alors (1770) dans ma vingt-

deuxième année. Le hafard me procura la connoiffance d'une Demoifelle de qualité nommée Seraphina Felichiani. Elle étoit à peine au fortir de l'enfance. Ses charmes naiſſans allumèrent dans mon cœur une paſſion que ſeize années de mariage n'ont fait que fortifier. C'eſt cette infortunée, que ni ſes vertus, ni ſon innocence, ni ſa qualité d'étrangère n'ont pu ſauver des rigueurs d'une captivité auſſi cruelle que peu méritée.

N'ayant ni le tems ni la volonté de faire des volumes, je n'entrerai point dans le détail des voyages que j'ai faits dans tous les royaumes d'Europe. Je me contenterai de citer les perſonnes de qui j'ai été connu; la plupart vivent encore. J'invoque hautement leur témoignage. Qu'elles diſent ſi jamais j'ai ſollicité au-

cune grace; si jamais j'ai mendié la protection des souverains qui ont été curieux de me connoître; qu'elles disent enfin si en tout tems & en tous lieux j'ai jamais fait autre chose que guérir gratuitement les malades & soulager les pauvres.

Les personnes que j'ai connues le plus particulièrement, sont: en Espagne, le duc d'Albe, son fils le Duc de Vescard, le Comte de Prelata, le Duc de Medinacæli, le Comte de Riglas, parent de M. le Comte d'Aranda, Ambassadeur de Sa Majesté Catholique à la Cour de France. En Portugal, le Comte de San-Vincenti, par qui j'ai été présenté à la Cour. Mon Banquier à Lisbonne se nommoit Anselmo la Cruce. A Londres, la Noblesse & le Peuple. En Hollande,

le Duc de Brunswick, à qui j'ai eu l'honneur d'être présenté. En Courlande, le Duc & la Duchesse régnans. Toutes les Cours d'Allemagne. A Pétersbourg, le Prince Potemkin, M. Pariscin, le Général Gelacin, le Général des Cosaques, le Général Medicino, le Chevalier de Carlecron, Chargé de Affaires de la France. En Pologne, la Comtesse Comceska, le Comte Gevuski, la Princesse * * *, aujourd'hui Princesse de Nassau, &c.

J'observerai que voulant n'être pas reconnu, il m'est arrivé de voyager sous différens noms. Je me suis appelé successivement le Comte Harat, le Comte Fenix, le Marquis d'Anna. Mais le nom sous lequel je suis le plus généralement connu en Europe, est celui de Comte de Cagliostro.

Je suis arrivé à Strasbourg le 19 Septembre 1780. Ayant été reconnu peu de jours après mon arrivée par le Comte Gevuski, je me vis forcé de céder aux instances générales de la Ville & de toute la Noblesse d'Alsace, & de consacrer mes talens en médecine au service du Public. Je puis citer parmi les connoissances que j'ai faites dans cette ville, M. le Maréchal de Contades, le Marquis de la Salle, le Baron de Fraxilande, le Baron de L'or, le Baron Vorminfer, le Baron de Diederich, Madame la Princesse Christine, & plusieurs autres personnes. Tous ceux qui m'ont connu à Strasbourg savent quelles y ont été mes actions & mes occupations. Si j'ai été calomnié dans des libelles obscurs, les Papiers publics & quelques auteurs aussi judi-

cieux qu'estimables sous tous les rapports possibles, m'ont rendu justice. Qu'il me soit permis de citer un passage d'un Livre imprimé en 1783, ayant pour titre: *Lettres sur la Suisse* (*) L'estimable auteur de ces Lettres s'exprime ainsi, tome 1. pag. 5 & suiv.:

“ Cet homme singulier, étonnant,
 “ admirable par sa conduite & par ses
 “ vastes connoissances, d'une figure qui
 “ annonce l'esprit & exprime le génie,
 “ ayant des yeux de feu qui lisent au
 “ fond des ames, est arrivé de Russie
 “ depuis sept à huit mois, & paroît vou-
 “ loir se fixer dans cette ville (Stras-
 “ bourg) au moins pour quelque tems.
 “ Personne ne sait d'où il est, ce qu'il

(*) Par William Coxe.

DE CAGLIOSTRO. 33

“ est, où il va. Aimé, chéri, respecté
“ des Commandans de la Place & des
“ principaux de la Ville, adoré des
“ pauvres & du petit peuple, haï, ca-
“ lomnié, persécuté par certaines gens,
“ ne recevant ni argent, ni présens de
“ ceux qu’il guérit, passant sa vie à voir
“ des malades, sur-tout des pauvres,
“ les aidant de remèdes qu’il leur dis-
“ tribue gratis, & de sa bourse pour
“ avoir du bouillon, mangeant fort peu
“ & presque toujours des pâtés d’Italie,
“ ne se couchant jamais & ne dormant
“ qu’environ deux ou trois heures, as-
“ sis dans un fauteuil, enfin toujours
“ prêt à voler au secours du malheu-
“ reux à quelque heure que ce soit, &
“ n’ayant d’autre plaisir que celui de
“ soulager ses semblables, cet homme

C

“ incroyable tient un état d'autant
“ plus étonnant, qu'il paie tout d'avant-
“ ce & qu'on ne fait d'où il tire ses re-
“ venus, ni qui lui fournit de l'argent.
“ Vous sentez bien, Madame, qu'on
“ fait force plaisanteries à ses dépens ;
“ c'est au moins l'Ante-Christ; il a cinq
“ à six cents ans, il possède la pierre
“ philosophale, la médecine universelle ;
“ enfin c'est une de ces Intelligences
“ que le Créateur envoie quelquefois sur
“ la terre, revêtues d'une enveloppe
“ mortelle. Si cela est, c'est une Intel-
“ ligence bien estimable. J'ai vu peu
“ d'ames aussi sensibles que la sienne, de
“ cœurs si tendres, si bons, si compa-
“ tissans. Personne n'a plus d'esprit &
“ de connoissances que lui ; il fait pres-
“ que toutes les langues de l'Europe &

« del'Asie, & son éloquence étonne, en-
 « traîne , même dans celle qu'il parle le
 « moins bien. Je ne vous dis rien de ses
 « cures merveilleuses : il faudroit des
 « volumes, & tous les journaux vous
 « en parleront ; vous saurez seulement
 « que de plus de quinze mille malades
 « qu'il a traités, ses ennemis les plus
 « forcenés ne lui reprochent que trois
 « morts, auxquelles encore n'a-t-il pas
 « plus de part que moi. . . .

« Pardonnez-moi, Madame, si je m'ar-
 » rête encore quelques momens sur cet
 » homme inconcevable. Je fors de son au-
 » dience. Oh! que vous chéririez ce di-
 » gne mortel, si vous l'eussiez vu, comme
 » moi, courir de pauvre en pauvre, panser
 » avec ardeur leurs blessures dégoûtantes,
 » adoucir leurs maux, les consoler par

» l'espérance, leur dispenser les remèdes,
» les combler de bienfaits, enfin, les ac-
» cabler de ses dons, sans autre but que
» celui de secourir l'humanité souffrante,
» & de jouir de l'ineffimable douceur d'être
» sur terre l'image de la Divinité bien-
» faisante.

» Représentez-vous, Madame, une salle
» immense, remplie de ces malheureuses
» créatures, presque toutes privées des se-
» cours les plus nécessaires, & tendant
» vers le ciel leurs mains défaillantes qu'el-
» les avoient peine à soutenir, pour im-
» plorer la charité du Comte. Il les écoute
» l'un après l'autre, n'oublie aucune de
» leurs paroles, fort pour quelques mo-
» mens, rentre bientôt chargé d'une foule
» de remèdes qu'il dispense à chacun de
» ces infortunés, en leur répétant ce qu'ils

» lui ont dit de leur maladie, & les affu-
» rant qu'ils feront bientôt guéris s'ils veu-
» lent exécuter fidèlement les ordonnan-
» ces. Mais les remèdes seuls feroient in-
» suffisans : il leur faut du bouillon, pour
» acquérir la force de les supporter : peu
» de ces infortunés ont les moyens de s'en
» procurer : la bourse du sensible Comte
» est partagée entre-eux ; il semble qu'elle
» soit inépuisable. Plus heureux de don-
» ner que de recevoir, sa joie se manifeste
» par sa sensibilité. Ces malheureux, pé-
» nétés de reconnoissance, d'amour & de
» respect, se prosternent à ses pieds, em-
» brassent ses genoux, l'appellent leur sau-
» veur, leur père, leur dieu..... Le bon
» homme s'attendrit, les larmes coulent
» de ses yeux ; il voudroit les cacher, mais
» il n'en a pas la force ; il pleure, & l'af-

» semblée fond en larmes..... Larmes dé-
 » licieuses, qui sont la jouissance du cœur,
 » & dont les charmes ne peuvent se con-
 » cevoir, quand on n'a pas été assez heu-
 » reux pour en verser de semblables. ---
 » Voilà une bien foible esquisse du specta-
 » cle enchanteur dont je viens de jouir, &
 » qui se renouvelle trois fois la semaine.”

Le témoignage que cet auteur rend à la vérité n'a rien d'exagéré. On peut interroger les Curés des Paroisses : ils diront le bien que j'ai fait à leurs pauvres. On peut interroger le corps d'Artillerie, & les différens régimens qui étoient alors en garnison à Strasbourg : ils diront le nombre de soldats que j'ai guéris. On peut interroger l'apothicaire dont je me servois : il dira la quantité de médicamens que je fesois faire pour les pauvres, & que je

DE CAGLIOSTRO. 39

payois chaque jour argent comptant. On peut interroger les aubergistes : ils diront si leurs auberges, si les hôtels-garnis pouvoient suffire au grand concours d'étrangers que j'attirois à Strasbourg. On peut interroger les géoliers : ils diront comment je me suis conduit envers les pauvres prisonniers, & le nombre de ceux que j'ai délivrés. Que les Chefs de la Ville, que les Magistrats, que le Public entier dise si jamais j'ai causé de scandale, & si dans mes actions il s'en est trouvé une seule contraire aux loix, aux bonnes mœurs, à la religion. Si depuis que je suis en France j'ai offensé une seule personne, qu'elle se lève, qu'elle rende témoignage contre moi. Je ne le crains point : mais si la calomnie armée du pouvoir veut écraser l'homme innocent ; si

mon innocence ne suffit pas pour me justifier : si on refuse d'en admettre les preuves les moins équivoques, qu'ai-je à dire? Rien On m'accuse : si l'on me défend la plainte, quand j'ignore mon crime ; si l'on me défend le murmure quand je me vois traité comme un criminel, quand je vois partager à une épouse chérie un fort aussi peu mérité par elle qu'il est extraordinaire pour moi qui ne suis pas plus coupable, que dois-je faire? me taire ; dévorer ma douleur , plaindre ma tendre épouse, pardonner à des persécuteurs, & gémir en secret sur la foiblesse de quelques individus , comme sur la malignité de certains autres.

Je ne prétends pas me glorifier ; j'ai fait le bien parceque j'ai dû le faire. Mais enfin quel fruit ai-je recueilli des services

DE CAGLIOSTRO. 41

que j'ai rendus à la Nation Française? le
 dirai-je dans l'amertume de mon cœur?
 -- *Des Libelles & la Bastille.* -- Ah! quel
 que soit le sort qui me menace, je défie
 la rage même de ceux qui me calom-
 nient, de me faire repentir du bien que
 j'ai fait. --- Vertueuse Epouse, c'est sur
 toi seule que je m'attendis en cet instant:
 si je pouvois être sûr d'être la seule vic-
 time; si je pouvois croire qu'au lieu d'a-
 jouter à tes malheurs, on cherchât à te
 les faire oublier; si je pouvois être tran-
 quille sur les agitations violentes que te
 fait éprouver notre mauvaise fortune, ah!
 que je supporterois avec constance des
 revers si peu faits pour nous. Je puis mê-
 me bénir encore la main qui me frappe
 si en même tems elle pouvoit te con-
 soler..... --

Il y avoit à peu près un an que j'étois à Strasbourg, lorsqu'un soir, en rentrant chez moi, j'eus l'agréable surprise d'y trouver le Chevalier Aquino, (le même avec lequel j'avois fait connoissance à Malte, & qui m'avoit accompagné dans mes premiers voyages en Europe) qui ayant appris par les Gazettes mon séjour à Strasbourg, avoit fait le voyage exprès pour venir resserrer les nœuds de notre ancienne amitié. Le Chevalier d'Aquino a vu les Chefs de la Ville, auxquels il a pu dire ce qu'il savoit du séjour que j'avois fait à Malte, & de la distinction avec laquelle le Grand-Maître Pinto m'avoit traité.

Peu de tems après mon arrivée en France, M. le Cardinal de Rohan m'avoit fait dire par le Baron de Millinens,

son Grand-Veneur, qu'il desiroit de me connoître. Tant que le Prince ne fit voir à mon égard qu'un motif de curiosité, je refusai de la satisfaire; mais bientôt m'ayant envoyé dire qu'il avoit une attaque d'asthme, & qu'il vouloit me consulter, je me rendis avec empressement en son palais épiscopal. Je lui fis part de mon opinion sur sa maladie; il parut satisfait, & me pria de l'aller voir de tems en tems.

Dans le courant de 1781, M. le Cardinal me fit l'honneur de venir chez moi, pour me consulter sur la maladie du Prince de Soubise: il étoit attaqué de la gangrène, & j'avois eu le bonheur de guérir d'une maladie semblable le Secrétaire du Marquis de la Salle, qui étoit abandonné des médecins. Je fis quelques questions à M. le Cardinal sur la maladie du

Prince; mais il m'interrompt, en me priant avec instances de l'accompagner à Paris. Il mit tant d'honnêteté dans ses instances, qu'il me fut impossible de le refuser. Je partis donc, en laissant à mon chirurgien & à mes amis les ordres nécessaires pour que mes malades & les pauvres ne souffrissent pas de mon absence. Arrivés à Paris, M. le Cardinal voulut d'abord me conduire chez M. le Prince de Soubise; mais je le refusai, en lui disant que mon intention étant d'éviter toute espèce d'altercation avec la Faculté, je ne voulois voir le Prince que lorsque les médecins l'auroient déclaré sans espérance. M. le Cardinal ayant eu la bonté de se prêter à cet arrangement, revint, en me disant que la Faculté avoit annoncé qu'il y avoit du mieux. Je lui déclarai

alors que je n'irois pas voir le Prince, ne voulant pas usurper la gloire d'une guérison qui n'auroit pas été mon ouvrage.

Le Public ayant été instruit de mon arrivée, il vint tant de monde me consulter, que pendant les treize jours que je restai à Paris, je fus occupé tous les jours à voir des malades, depuis cinq heures du matin jusqu'à minuit. Je me servis d'un apothicaire ; mais je donnai à mes fraix beaucoup plus de médicamens qu'il n'en vendit. J'atteste à cet égard toutes les personnes qui ont eu recours à moi. S'il en est une seule qui puisse dire m'avoir fait accepter la plus petite somme, soit en argent, soit en présens, je consens qu'on me refuse toute espèce de confiance.

Le Prince Louis me reconduisit jusqu'à Saverne, & me fit beaucoup de re-

merciemens, en me priant de l'aller voir le plus souvent qu'il me seroit possible. Je retournai sur-le-champ à Strasbourg, où je recommençai mes travaux accoutumés. Le bien que je fesois me valut différens libelles, dans lesquels j'étois traité d'antéchrist, de Juif-errant, d'homme de 1400 ans, &c. Fatigué de tant d'injures, j'avois pris la résolution de partir. Différentes lettres que les Ministres du Roi eurent la bonté d'écrire à mon sujet, me firent changer de résolution. Je crois qu'il est important, dans ma cause, de mettre sous les yeux du Public & de mes Juges, des recommandations d'autant plus honorables pour moi, que je ne les avois sollicitées ni directement, ni indirectement.

§ III.

Copie de la Lettre écrite par M. le Comte de Vergennes, Ministre des Affaires Etrangères, à M Gérard, Préteur de Strasbourg, datée de Versailles, le 13 Mars 1783.

» Je ne connois pas, Monsieur, personnellement M. le Comte de Cagliostro : mais tous les rapports, depuis le tems qu'il réside à Strasbourg, lui sont si avantageux, que l'humanité réclame pour qu'il y trouve égards & tranquillité. Sa qualité d'étranger, & le bien

» qu'il passe pour constant qu'il fait,
» sont des titres qui m'autorisent à vous
» le recommander, & au Magistrat que
» vous présidez. *M. de Cagliostro* ne de-
» mande que tranquillité & sûreté: l'hos-
» pitalité les lui assure; & connoissant
» vos dispositions naturelles, je suis bien
» persuadé que vous vous empressez
» à l'en faire jouir, & des agrémens qu'il
» peut mériter personnellement.

» J'ai l'honneur d'être, &c. »

signé,

DE VERGENNES.

Copie de la Lettre de M. le Marquis de Miromenil, Garde-des-Sceaux, à M. Gérard, Prêteur de Strasbourg, datée de Versailles, le 15 Mars 1783.

» M. le Comte de Cagliostro s'est em-
 » ployé avec zèle, depuis qu'il est à Stras-
 » bourg, à soulager les pauvres & les
 » malheureux; & j'ai connoissance de
 » plusieurs actions pleines d'humanité de
 » cet Etranger, qui méritent qu'on lui ac-
 » corde une protection particulière. Je
 » vous recommande de lui procurer, en
 » ce qui vous concerne, ainsi que le Ma-
 » gistrat que vous présidez, tout l'appui
 » & toute la tranquillité dont un Etran-

D

» ger doit jouir dans les Etats du Roi;
 » sur-tout lorsqu'il s'y rend utile.

» Je suis, Monsieur, &c.»

signé,

MIROMENIL.

*Copie de la Lettre écrite par M. le Marquis
 de Ségur, à M. le Marquis de la Salle,
 en date du 15 Mars 1783.*

» La bonne conduite qu'on m'a as-
 » suré, Monsieur, que M. le Comte de
 » Cagliostro a constamment tenue à
 » Strasbourg; l'usage respectable qu'il
 » fait dans cette ville de ses connoissan-
 » ces & de ses talens, & les preuves mul-

DE CAGLIOSTRO. 51

„ multipliées d'humanité qu'il y a données
„ envers les particuliers, attaqués de
„ différentes maladies, qui ont eu re-
„ cours à lui, méritent à cet Etranger la
„ protection du Gouvernement. Le Roi
„ vous charge de veiller non-seulement
„ à ce qu'il ne soit pas inquiété à Stras-
„ bourg, lorsqu'il jugera à propos d'y
„ retourner, mais même à ce qu'il éprou-
„ ve dans cette ville les égards que les
„ services qu'il rend aux malheureux
„ doivent lui procurer.

„ J'ai l'honneur d'être, &c.”

signé,

SÉGUR.

C'est sur la foi de ces Lettres, &
des dispositions du Monarque à mon

égard, que je m'étois plu à confidérer la France comme le terme de mes voyages. Pouvois-je croire que deux ans après, les droits sacrés de l'hospitalité, ces droits si solennellement reconnus, si noblement exprimés dans des Lettres écrites au nom du Roi, feroient inutilement invoqués par moi & par une malheureuse épouse?....

La tranquillité que les Lettres ministérielles me procurèrent ne fut pas de longue durée. Persécuté par une classe d'hommes à laquelle mes succès déplaisoient depuis longtems, je me décidai à quitter Strasbourg, bien résolu de ne plus m'exposer dorénavant à la malice des envieux.

J'étois dans ces dispositions, lorsque je reçus une Lettre du Chevalier d'Aqui-

no, par laquelle il me marquoit qu'il étoit dangereusement malade. Je partis sur-le-champ; mais quelque diligence que je pus faire, je n'arrivai à Naples que pour y recevoir les derniers soupirs de mon malheureux ami.

Peu de jours après mon arrivée, je fus reconnu par l'Ambassadeur de Sardaigne & par plusieurs autres personnes. Me voyant de nouveau persécuté pour reprendre la Médecine, je pris le parti d'aller en Angleterre: je traversai à cet effet la partie méridionale de la France, & j'arrivai à Bordeaux le 8 Novembre 1783. Etant allé au spectacle de cette ville, je fus reconnu par un officier de cavalerie, qui se hâta d'apprendre aux Jurats qui j'étois.

Le Chevalier Roland, l'un deux,

eut l'honnêteté de venir, au nom de tous ses confrères, m'offrir à moi & à mon épouse, une place dans leur loge, toutes les fois que nous voudrions aller au spectacle.

Les Jurats & le Public m'ayant fait l'accueil le plus distingué, & m'ayant vivement sollicité de me consacrer comme à Strasbourg, au service des malades, je me laissai persuader, & commençai à donner des audiences & à distribuer aux pauvres des remèdes & des sommes pécuniaires. Le concours devint si grand, que je fus obligé d'avoir recours aux Jurats pour avoir des soldats, à l'effet d'entretenir l'ordre dans ma maison. C'est à Bordeaux que j'eus l'honneur de faire connoissance avec M. le Maréchal de Mouchi, M. le Comte de Fumel, M. le

DE CAGLIOSTRO. 55

Vicomte du Hamel, & autres personnes dignes de foi, qui attesteront s'il le faut, la manière dont je me suis conduit dans cette ville.

Le même genre de persécution qui m'avoit éloigné de Strasbourg, m'ayant suivi à Bordeaux, je pris le parti, après onze mois de séjour, de m'en aller à Lyon, où j'arrivai dans les derniers jours d'Octobre 1784. Je ne restai que trois mois dans cette dernière ville, & je partis pour Paris, où j'arrivai le 30 Janvier 1785. Je descendis dans un des hôtels du Palais Royal; & peu de tems après j'allai habiter une maison, rue St. Claude, près du boulevard. Mon premier soin fut de déclarer à toutes les personnes de ma connoissance, que mon intention étoit de vivre tranquille, & que je ne voulois plus

m'occuper de médecine. J'ai tenu ma parole, & me suis refusé obstinément à toutes les sollicitations qui m'ont été faites à cet égard.

Le Prince Louis m'a fait de tems en tems l'honneur de me venir voir. Je me rappelle qu'un jour il me proposa de me faire faire connoissance avec une dame appelée *Valois de la Motte*, & voici à quel sujet: “ La Reine, me dit M. le Cardinal
 „ de Rohan, est plongée dans la plus
 „ profonde tristesse, parce qu'on lui a
 „ prédit qu'elle devoit mourir dans son
 „ accouchement. Ce seroit pour moi le
 „ plus grand des plaisirs, si je pouvois
 „ parvenir à la désabuser, & à rendre
 „ le calme à son imagination. Madame
 „ de Valois voit la Reine journellement;
 „ vous me ferez un très grand plaisir, si

„ elle vous demande votre opinion, de
 „ lui dire que la Reine accouchera heu-
 „ reusement d'un Prince." Je consentis
 d'autant plus volontiers à ce que M. le
 Cardinal me demandoit, qu'en l'obli-
 geant, je me trouvois indirectement dans
 le cas d'avoir une influence heureuse sur
 la fanté de la Reine.

Etant allé le lendemain à l'hôtel du
 Prince, j'y trouvai la Comtesse de la
 Motte, qui après m'avoir dit des choses
 obligeantes, me parla ainsi: " Je con-
 „ nois à Versailles une personne de gran-
 „ de distinction, à laquelle on a prédit,
 „ ainsi qu'à une autre dame, qu'elles de-
 „ voient mourir toutes les deux dans
 „ leur accouchement; l'une est déjà mor-
 „ te, & l'autre n'attend qu'avec la plus
 „ vive inquiétude l'instant où elle doit

„ accoucher. Si vous pouvez connoître
 „ la vérité de ce qui arrivera, ou si vous
 „ croyez qu'il soit possible d'en être inf-
 „ truit, j'irai demain à Versailles, pour
 „ en faire le rapport à la personne inté-
 „ ressee; cette personne, ajouta-t-elle,
 „ est la Reine.”

Je répondis à la Comtesse de la Motte que toutes les prédictions étoient des fottises; qu'au surplus elle pouvoit dire à la personne de se recommander à l'Eternel; que ses premières couches avoient été heureuses, & que celles-ci le feroient également. La Comtesse de la Motte ne se contenta pas de cette réponse: elle insista pour obtenir de moi quelque chose de plus positif. Je me rappelai alors la promesse que j'avois faite au Prince; je pris un ton très grave, & dis à la Comtesse de la Motte, avec le plus

de sérieux qu'il me fut possible : "Mada-
 „ me, vous savez que j'ai quelques lu-
 „ mières sur la physique médicinale : j'en
 „ possède également quelques-unes sur
 „ le magnétisme animal. Mon avis est
 „ qu'une créature innocente peut, en
 „ pareil cas, opérer avec plus de force
 „ que toute autre. Ainsi, si vous voulez
 „ connoître la vérité, commencez par
 „ me procurer une créature innocente."
 La Comtesse me répondit : " Puisque
 „ vous avez besoin d'une créature inno-
 „ cente, j'ai une nièce qui l'est infini-
 „ ment ; je l'amènerai demain." J'ima-
 ginois que cette nièce innocente étoit une
 enfant de cinq à six ans : je fus fort éton-
 né en trouvant le lendemain chez le Prin-
 ce une demoiselle de 14 à 15 ans, plus
 grande que moi. " Voilà, me dit la Com-

„ tesse, l'innocente dont je vous ai par-
„ lé.” J'eus besoin de composer mon
visage pour ne point éclater de rire :
mais enfin je tins bon, & dis à la demoi-
selle Latour (c'est le nom de la nièce de
la Comtesse de la Motte:) “Mademoi-
„ selle, est-il bien vrai que vous soyiez
„ innocente?” Elle me répondit avec
„ plus d'affurance que d'ingénuité: “Oui
„ Monsieur. --- Eh bien, Mademoiselle,
„ je vais dans un instant connoître si vous
„ l'êtes. Recommandez-vous à Dieu &
„ à votre innocence. Mettez-vous der-
„ rière ce paravent, fermez les yeux, &
„ desirez en vous-même la chose que
„ vous souhaitiez voir. Si vous êtes in-
„ nocente, vous verrez ce que vous de-
„ sirez voir; mais si vous ne l'êtes pas,
„ vous ne verrez rien.” La demoiselle

Latour se plaça aussitôt derrière le paravent, & je restai en dehors avec le Prince, qui se trouvoit à côté de la cheminée, non pas en extase, comme l'a prétendu la Dame de la Motte, mais la main sur sa bouche, pour ne pas troubler par un rire indiscret nos graves cérémonies. La demoiselle Latour étant donc derrière le paravent, je me mis pendant quelques momens à faire des gestes magnétiques; puis je lui dis: "Frappez un
 „ coup par terre avec votre pied in-
 „ nocent, & dites - moi si vous voyez
 „ quelque chose. -- Je ne vois rien, me
 „ dit-elle. -- Eh bien, Mademoiselle, lui
 „ dis-je alors, en donnant un grand coup
 „ sur le paravent, vous n'êtes point in-
 „ nocente." A ces mots, la demoiselle
 Latour, piquée de l'observation, s'écria

qu'elle voyoit la Reine. Je vis alors que la nièce innocente avoit été endoctrinée par la tante qui ne l'étoit pas. Desirant de voir comment elle joueroit son rôle, je lui demandai la description du fantôme qu'elle voyoit. Elle me répondit que la dame étoit grosse, qu'elle étoit habillée de blanc, & elle détailla ses traits, qui étoient précisément ceux de la Reine. “Demandez, lui dis-je, à cette Dame „ si elle accouchera heureusement.” Elle me répondit que la Dame baïffoit la tête, & qu'elle accoucheroit sans aucune fuite fâcheuse.

“ Je vous commande, lui dis-je en-
„ fin, de baiser la main de cette Dame.” L'innocente baïsa sa propre main, & sortit de derrière le paravent, très contente de nous avoir persuadés sur le chapitre

DE CAGLIOSTRO. 63

de son innocence. La tante & la nièce mangèrent des confitures, burent de la limonade, & se retirèrent un quart-d'heure après par un escalier dérobé. Le Prince me reconduisit chez moi, en me remerciant de ce que j'avois bien voulu faire pour l'obliger. Ainsi finit une comédie aussi innocente en elle-même que louable dans son motif.

Trois ou quatre jours après, m'étant trouvé chez M. le Cardinal avec la Comtesse de la Motte, ils me prièrent de recommencer le même badinage avec un garçon de cinq à six ans. Je ne crus pas devoir leur refuser cette légère satisfaction. Pouvois-je imaginer qu'une plaisanterie de société seroit un jour dénoncée au Ministère public comme un acte de

forcellerie, une profanation sacrilège des mystères du Christianisme.

Le Prince m'ayant ainsi fait connoître la Comtesse de la Motte, me demanda ce que j'en pensois. J'ai toujours eu la prétention d'être un peu connoisseur en phyfionomie: je suis franc; je répondis au Prince que je regardois la Comtesse de la Motte comme une fourbe & une intrigante. Le Prince m'interrompit en me disant que c'étoit une honnête femme; mais qu'elle étoit dans la misère. Je lui observai que s'il étoit vrai qu'elle fût particulièrement protégée de la Reine, elle jouiroit d'une meilleure fortune, & qu'elle n'auroit pas besoin de recourir à une autre protection. Nous restâmes, le Prince & moi, chacun dans notre opinion. Il partit peu de tems après pour Saverne,

où il séjourna un mois ou six semaines. A son retour, il vint chez moi plus souvent que de coutume. Je le voyois inquiet, rêveur, chagrin : je respectois son secret. Mais toutes les fois qu'il étoit question de la Comtesse de la Motte, je lui disois avec ma franchise accoutumée :
 “ Cette femme vous trompe. ”

Quinze jours à peu près avant qu'il ne fût arrêté, il me dit : “ Mon cher Comte, je commence à croire que vous avez raison, & que Madame Valois est une intrigante ; & il me raconta alors, pour la première fois, l'histoire du Collier, & me fit part des soupçons qu'il avoit conçus, & de la crainte qu'il avoit qu'en effet le Collier n'eût pas été remis à la Reine : & moi de

E

persister plus que jamais dans ma première opinion.

Le lendemain de cette conversation, le Prince me dit que le Comte & la Comtesse de la Motte s'étoient réfugiés chez lui, dans la crainte qu'ils avoient des suites de l'affaire, & qu'ils le prioient de leur donner des lettres de recommandation pour l'Angleterre, ou pour les environs du Rhin. Le Prince m'ayant demandé mon avis, je lui dis qu'il n'y avoit qu'un parti à prendre, favoir, de mettre cette femme entre les mains de la Police, & d'aller raconter le fait au Roi ou à ses Ministres. Le Prince m'ayant objecté que la bonté & la générosité de son cœur s'opposoient à un parti aussi violent, “ dans ce cas, lui répliquai-je, vous

n'avez d'autre ressource que Dieu; il faudra qu'il fasse le reste, & je le souhaite". M. le Cardinal n'ayant pas voulu donner au Comte & à la Comtesse de la Motte les lettres de recommandation qu'ils desiroient, ils partirent pour la Bourgogne, & depuis je n'ai pas entendu parler d'eux.

Le 15 Août, j'appris, avec tout Paris, que M. le Cardinal de Rohan venoit d'être arrêté. Quelques personnes me prévirent qu'étant ami de M. le Cardinal, je pourrois bien ne pas conserver longtems ma liberté: mais, convaincu de mon innocence, je répondis que j'étois résigné, & que j'attendois patiemment dans ma maison la volonté de Dieu & celle du Gouvernement.

Le 22 Août, à sept heures & demie du matin, un Commissaire, un Exempt & huit hommes de la Police, se transportent chez moi. Le pillage commence en ma présence; on me force d'ouvrir mes secrétaires. Baumes, liqueurs précieuses, tout devient la proie des sbirres chargés de m'escorter. Je prie le Commissaire de me permettre de me servir de ma voiture: il a l'inhumanité de me refuser ce léger adoucissement. On me traîne à pied, avec le plus grand scandale, jusqu'à moitié chemin de la Bastille. Un fiacre se présente, j'obtiens la grace d'y monter. Le terrible pont-levis se baisse, & je me vois conduit..... Mon épouse a subi le même sort. --- Ici je m'arrête en frémissant. Je tairai ce que j'ai souffert.

J'épargnerai à la sensibilité du lecteur une image également douloureuse & révoltante. Je ne me permettrai qu'un seul mot, & j'atteste le Ciel que ce mot est l'expression de la vérité. Si l'on me donnoit le choix entre le dernier supplice & six mois de bastille, je dirois sans hésiter : conduisez-moi à la Grève. Croiroit-on que l'innocence puisse être réduite à un tel degré d'infortune, qu'un décret de prise-de-corps soit pour elle un bienfait de la Providence ! Telle a été ma situation, lorsqu'après cinq mois de captivité, j'ai reçu la signification de ce décret tant désiré. L'huissier me parut un ange du ciel descendu dans ma prison, pour m'annoncer avec des juges, la liberté de voir un Conseil, & la faculté de me justifier. Le décret

est du 15 Décembre; il m'a été signifié le 30 Janvier; & le même jour j'ai subi interrogatoire. Je croirois n'avoir rempli qu'imparfaitement la promesse que j'ai faite au Public, de me montrer tel que je suis, si je ne mettois pas sous ses yeux une pièce qui peut l'éclairer sur mon caractère, mon innocence, & la nature de l'accusation intentée contre moi.

S. I V.

INTERROGATOIRE

*Subi par le Comte de Cagliostro , le 30
Janvier 1786.*

(Quoiqu'écrit de mémoire , il n'y a aucune omission essentielle.)

DEMANDE. Quel est votre âge?

RÉPONSE. Trente-sept à trente-huit
ans. D. Votre nom? R. Alexan-
dre Cagliostro. D. Le lieu de votre
naissance? R. Je ne puis assurer si je
suis né à Malte ou à Médine. J'ai tou-

jours été avec un gouverneur, qui m'a dit que mon extraction étoit noble, que j'ai perdu mes père & mère à l'âge de trois mois, &c. D. Combien y a-t-il de tems que vous êtes à Paris?

R. J'y suis arrivé le 30 Janvier 1785.

D. Quand vous y êtes arrivé, dans quel endroit avez-vous été logé? R.

Au Palais-Royal, dans un hôtel-garni, où je suis resté vingt jours, plus ou moins. D. Quand vous êtes arri-

vé, aviez-vous avec vous l'argent nécessaire pour monter une maison? R.

Très sûrement tout ce dont j'avois besoin pour prendre une maison. D. Où

avez-vous pris cette maison? R. Dans la rue S. Claude, sur le boulevard. D.

Qui a pris cette maison, vous, ou le Prince? R. J'ai prié M. de Carbon-

nières de passer ce contrat, n'en ayant jamais fait moi-même dans aucune partie du monde; c'est par ce motif que j'ai prié M. de Carbonnières de faire les arrangemens & les marchés nécessaires, tant pour la maison, que pour le tapissier, la voiture, &c.: de tems en tems je lui fournissois l'argent nécessaire pour payer ces différens objets, dont il me donnoit ensuite les reçus.

D. Qui a pourvu à votre entretien?

R. Toujours moi pour tout. D. Mais

le Prince alloit manger chez vous? R.

Quoiqu'il vînt chez moi, ce n'étoit pas moins à mes dépens que cela se fesoit; quelquefois cependant, comme il venoit dîner avec ses amis ou protégés, il ordonnoit qu'on apportât de chez lui un ou deux plats; mais malgré tout

cela, je n'en remboursois pas moins tous les foirs à mon cuisinier la dépense faite dans le jour. D. Avez-vous vu le Prince aussitôt votre arrivée? R. Non, deux ou trois jours après. D. Quelle chose vous a-t-il dite aussitôt que vous l'avez vu pour la première fois? R. Il m'a engagé de rester à Paris, sans voyager davantage. D. Le Prince alloit-il tous les jours manger chez vous? R. Dans les commencemens il venoit rarement dîner; mais depuis, il venoit trois ou quatre fois la semaine. D. Avez-vous connu une Dame appelée la Motte? R. Certainement: la première fois que je la vis, elle me dit que je l'avois vue en habit d'homme au bas de mon escalier à Strasbourg; qu'elle m'avoit de-

mandé des nouvelles de la Marquise de Boulainvilliers; que je lui avois répondu qu'elle étoit à Saverne, & qu'elle étoit partie le même jour pour l'aller joindre. D. L'avez-vous vue ici depuis dans la maison du Prince? R. Très certainement. D. Mais étoit-elle avec une de ses nièces? R. Non. D. Mais vous avez fait une opération avec la nièce? R. Permettez que je vous raconte le fait (voyez pag. 56 & suiv.). D. On dit que vous avez mis à la fille un crucifix sur le cou & des rubans de couleur noire, verte, rouge, & autres couleurs, avec un tablier à franges d'argent, & que vous aviez fait jurer à genoux ladite fille? R. Cela est faux. Je crois seulement me ressouvenir que le Prince ajouta à la parure de cette fille,

pour lui faire plaisir, quelques rubans. Je crois également que je trouvai dans mes poches un tablier de Maçonnerie ordinaire; mais je ne suis pas sûr qu'il ait servi à la fille, oui, ou non; je m'en rapporte là-dessus à la mémoire du Prince, & ce qu'il dira deviendra véritable pour moi. D. Avez-vous mis une épée, je ne fais comment, sur la même fille? R. Je ne fais autre chose, sinon qu'ayant mon épée au côté, je me suis défarmé. D. Et à l'égard du ferment? R. Il est faux. Je vous ai déjà dit la raison pour laquelle j'ai fait tout ce que j'ai fait dans cette occasion. D. Est-il vrai qu'après la seconde opération, la petite fille s'étant retirée, vous avez passé, avec le Prince & la dame la Motte, dans une autre cham-

bre , au milieu de laquelle il y avoit un poignard , des croix de Saint-André , une épée , des crucifix , des croix de Jérusalem , des agnus-Dei , & en outre le nombre de trente bougies allumées ; qu'alors vous aviez fait faire un serment à la dame la Motte , en lui déclarant qu'il étoit nécessaire qu'elle jurât qu'elle ne diroit rien à personne de tout ce qu'elle verroit ; que vous aviez ensuite dit au Prince : " Eh bien , Prince , prenez ce que vous savez " ; que le Prince aussitôt ouvrit son secrétaire , d'où il tira une boîte de bois blanc , ovale , remplie de diamans sans être montés ; que vous aviez ajouté : " Faites attention , Prince , qu'il y en a une autre , que vous savez " ; qu'en effet le Prince la prit , & qu'il dit à la

dame la Motte : “ Eh bien , Madame ; je vous donne 6000 livres & ces diamans ; vous les donnerez à votre mari , & vous lui direz de faire promptement le voyage de Londres , pour vendre & faire monter ces diamans , & de ne point revenir qu’il n’ait exécuté tout cela ” ? R. Cela est faux , faux & très faux ; & j’ai des preuves du contraire. D. Quelles sont les preuves que vous pouvez produire ? R. D’abord , toutes les fois que s’est fait ce magnétisme , c’est M. de Carbonnières qui a préparé la chambre : & après la seconde opération achevée , il entra une personne respectable que je ne veux point nommer , mais le Prince Louis vous dira quelle est cette personne , parceque je ne veux point appeler un

homme respectable pour une pareille bêtise. Le Prince Louis & ces deux personnes pourront bien dire qu'il n'y avoit dans la chambre ni croix, ni poignard, ni agnus-Dei; que tout ce qu'on a pu dire à cet égard est faux, & qu'il n'a point été prononcé de ferment; toute la maison du Prince peut être appelée en témoignage contre l'histoire des 30 bougies; les domestiques déposeront si la chambre étoit plus éclairée qu'à l'ordinaire. D. Est-il vrai que vous ayez donné au Prince l'espérance de le faire avancer dans le ministère? R. Cela est faux, lui ayant toujours conseillé de quitter Paris, & de se retirer à Saverne, sur ce qu'il y pourroit faire beaucoup plus de bien, & vivre plus tranquillement. D. Est-il vrai que vous ayez

dit ou fait croire au Prince que votre femme étoit l'amie intime & confidente de la Reine, & qu'elle entretenoit une correspondance avec la Reine ? R. Parbleu ! cela est trop fort : & si le Prince dit cela, malgré tout le respect que je lui dois, je dis que c'est une imposture. M. le Rapporteur me montrant alors un petit billet, me dit : D. Connoissez - vous ce billet, oui, ou non ? L'ayant bien examiné & reconnu pour une écriture contrefaite, je répondis : R. Je ne fais pas ce que c'est que ce billet, & je n'en connois point l'écriture ; ma femme & moi n'avons jamais été à Versailles, & jamais nous n'avons eu l'honneur de connoître la Reine ; de plus, ma femme ne sachant point écrire, (souvent les Dames romaines les mieux élevées

DE CAGLIOSTRO. 51

ne savent point écrire ; c'est une précaution que l'on prend pour éviter les intrigues d'amour) comment tout cela pourroit-il être possible ? D. Le Prince ne vous a-t-il jamais donné de diamans, ni à votre épouse ? R. Jamais je n'ai vu autre chose que ceci : lorsque j'étois à Strasbourg, j'avois une pomme de canne très curieuse, contenant une montre à répétition, entourée de diamans : j'en fis cadeau au Prince : il voulut m'offrir quelques autres bijoux en échange ; mais je les refusai, ayant toujours eu plus de plaisir à donner qu'à recevoir. Il est vrai que toutes les fois qu'arrivoit la fête de ma femme, le Prince lui faisoit quelques présens ; mais je crois que tous ont consisté en ceci : dans un St. Esprit, dans un entourage de mon portrait qui étoit en perles, & que

le Prince fit remplacer par de petits diamans, & dans une petite montre avec sa chaîne en petits diamans, dont cinq un peu plus gros que les autres; quant au reste de mes diamans, ils sont connus dans toutes les Cours étrangères où j'ai été. La preuve est facile à faire: je suis à la Bastille; ma femme y est également ainsi que toute ma fortune: vous n'avez qu'à examiner, & vous convaincre de la vérité. D. Mais vous faites de la dépense, vous donnez beaucoup, vous ne prenez rien, vous payez tout le monde; comment faites-vous donc pour avoir de l'argent? R. Cette demande n'a aucun rapport au fait dont il s'agit; mais je veux bien vous satisfaire. Eh! qu'importe de savoir si je suis le fils d'un Monarque, ou le fils d'un pauvre, & pourquoi

je voyage fans vouloir me faire connoître ? qu'importe de favoir comment je fais pour me procurer de l'argent ? Auffitôt que je respecte la religion & les loix, que je paie tout le monde, que je ne fais que du bien, & jamais de mal, la question que vous me faites devient inutile, & ne convient point. Mais sachez que j'ai toujours eu du plaisir de ne point satisfaire là-dessus la curiosité du Public, malgré tout ce qu'on a dit de moi, lorsqu'on a débité que j'étois l'homme de 1400 ans, le Juif errant, l'anté-christ, le philosophe inconnu, & enfin toutes les horreurs que la malice des méchants pouvoit inventer. Je veux bien cependant vous avouer ce que je n'ai jamais voulu dire à personne. Apprenez que la ressource que j'ai, est qu'aussitôt que je vais

dans un pays, j'ai un banquier qui me
 fournit tout ce qui m'est nécessaire, &
 qui en est remboursé ensuite. Par exem-
 ple, pour la France, j'ai Sarrafin de Basle,
 lequel me donneroit toute sa fortune si
 je la voulois, ainsi que M. Sancoftar, à
 Lyon. Mais j'ai toujours prié ces Mes-
 sieurs de ne jamais dire qu'ils étoient mes
 banquiers. J'ai en outre d'autres ressour-
 ces dans diverses choses qui me sont con-
 nues. D. Le Prince vous a-t-il fait voir
 un billet, avec la signature *Marie-Antoi-
 nette de France*? R. Je crois que quinze
 ou vingt jours avant d'être arrêté, il me
 montra le billet dont vous me parlez. D.
 Qu'est-ce que vous en avez dit? R. J'ai
 dit que je ne pouvois croire autre chose,
 sinon que la dame de la Motte étoit une
 fourbe, & qu'elle trompoit le Prince. En

effet, j'ai toujours dit au Prince de prendre garde à elle, & qu'elle étoit une scélérate; mais le Prince n'a jamais voulu me croire, & j'ai constamment pensé que le billet étoit faux. D. Voyez ce billet, & dites-moi si c'est le même? M. le Rapporteur me montra alors un billet dans lequel je vis le nom de *Marie-Antoinette de France*; mais ayant remarqué qu'il étoit rempli de chiffres, je répondis: R. Je ne puis attester que ce soit le même, parce qu'il s'y trouve des chiffres que je n'y avois pas vus. D. Mais sachez que ces chiffres sont faits par nous. R. Cela est égal pour moi; je dis qu'en ma conscience je ne puis pas certifier que ce soit le même; & outre cela je l'avois trop peu examiné, parceque, comme c'étoit une affaire qui ne me regardoit pas, il ne

m'importoit guère de savoir s'il étoit vrai ou faux. D. Est-il vrai qu'avant d'entrer à la Bastille vous vouliez acheter une maison de cent-cinquante mille écus? R. Cela est faux. Je me souviens seulement qu'un jour, en me faisant coiffer par mon perruquier, quelques personnes me parlèrent d'un pavillon qu'une compagnie de mes amis vouloit acheter, & que je dis que bien volontiers je le prendrois pour moi; mais je ne tins ce propos qu'en l'air & sans dessein; les personnes qui vouloient acheter cette maison, étoient M. de Bondy & autres.

Nota. L'interrogatoire étoit clos, lorsque je me suis rappelé cette dernière circonstance. M. le Rapporteur n'a pas cru qu'il fût nécessaire de l'ajouter à ma réponse.

ne J'ai promis qu'après m'être fait con-
noître, je répondrois en ce qui me con-
cerne aux imputations injurieufes que
s'est permifes la Comteffe de la Motte.
Cette tâche fera auffi fatigante pour moi
que fastidieufe pour le Public. N'importe :
je la remplirai fcrupuleufement, en priant
toutefois les lecteurs qui me connoiffent,
& ceux qui font faits pour m'apprécier,
de ne pas fe donner la peine de lire cette
partie de ma défenfe.

§. V.

R É F U T A T I O N

*DE la Partie du Mémoire de la Comtesse
de la Motte, qui concerne le Comte de
Cagliostro.*

Extrait du Mémoire. La Comtesse
de la Motte débute ainsi dès son exorde ;
“ Ici s’introduit l’un de ces personnages
“ que le vulgaire appelle des hommes
“ extraordinaires, empyrique, rêveur
“ sur la pierre-philosophale, faux-pro-
“ phète dans les sectes dont il se dit inf-
“ truit, profanateur du seul culte vrai,

“ & qualifié par lui - même Comte de
 “ Cagliostro , oui dépositaire, de la part
 “ de M. de Rohan , du splendide Col-
 “ lier ; Cagliostro l'a dépecé pour en
 “ grossir le trésor occulte d'une fortune
 “ inouïe. ”

Observations. Quelque chose qu'on
 puisse dire du style qui règne dans la Dé-
 fense de la Comtesse de la Motte, il a
 du moins un avantage incontestable ;
 c'est celui de renfermer beaucoup d'in-
 jures dans un petit espace. Au surplus,
 mon intention n'est pas de m'ériger en
 censeur de la partie grammaticale du
 Mémoire. J'aurois même passé sous si-
 lence cette légère observation, si, con-
 tente de bleffer la langue, la Comtesse
 de la Motte eût respecté, dans ses écrits,
 le Public, la décence & la vérité. Pas-

sons donc aux injures : *Empyrique dans l'art des cures humaines.* Empyrique ! Je me rappelle avoir souvent entendu ce mot dans la bouche de certaines personnes ; mais je n'ai jamais pu savoir au juste ce qu'il signifioit. Auroit-on voulu désigner par-là un homme qui sans être Docteur, a des connoissances en médecine, qui va voir les malades, & ne fait point payer ses visites, qui guérit les pauvres comme les riches, & ne reçoit d'argent de personne ? En ce cas, j'en conviens, j'ai l'honneur d'être Empyrique. -- *Bas Alchymiste.* Alchymiste ou non, la qualification de bas ne convient qu'à ceux qui demandent & qui rampent : & l'on fait si jamais le Comte de Cagliostro à demandé des graces ou des pensions. --- *Rêveur sur la pierre-philosophale.* Quelle

que soit mon opinion sur la Pierre-philosophale, je me suis tû, & jamais le Public n'a été importuné de mes rêveries. -- *Faux prophète, &c.* Je ne l'ai pas toujours été. Si M. le Cardinal de Rohan m'eût cru, il se seroit défié de la Comtesse de la Motte, & nous ne serions pas où nous sommes. -- *Profanateur du seul culte vrai.* Ceci est plus sérieux. J'ai toujours respecté la religion. Je livre ma vie & ma conduite extérieure à l'inquisition des loix : quant à mon intérieur, Dieu seul peut m'en demander compte. — *Qualifié par lui-même Comte de Cagliostro.* J'ai porté dans toute l'Europe le nom de Cagliostro : quant à la qualité de Comte, on peut juger par l'éducation que j'ai reçue, & par les égards qu'ont eu pour moi le Muphti Salahaim, le Shérif de la Mecque, le

Grand-Maître Pinto, le Pape Rezzonico & la plupart des Souverains de l'Europe, si ce n'est pas plutôt un déguisement qu'une qualification. Me contesterait-on ce titre, parce que je me voue à la médecine? Eh! elle devoit me l'acquérir. Ce ne seroit pas même assez, si les titres se proportionnoient au degré d'utilité d'un individu. Que les autres en rougissent pour moi: je m'en trouve honoré; & cet orgueil annoblit encore mon état. — *Dépositaire du splendide Collier.* Je n'ai jamais été dépositaire du Collier; je ne l'ai jamais vu.

Cagliostro l'a dépecé pour en grossir le trésor occulte d'une fortune inouïe. Si ma fortune est inouïe; si je suis possesseur d'un trésor occulte, je n'avois donc pas besoin, pour m'enrichir, de dépecer un collier.

Quand un homme est assez riche, assez grand pour avoir pu dédaigner pendant toute sa vie les bienfaits des Souverains, & pour avoir refusé constamment des dons que le commun des hommes peut recevoir sans s'avilir, il ne flétrit pas en un moment la gloire d'une vie sans reproche; il ne descend pas tout-à-coup de la magnificence d'un prince à des actions déshonorantes, où l'homme ne peut être conduit que par un excès d'inconduite & de dissipation.

Extrait du Mémoire. La Comtesse de la Motte continue: » Pour voiler son vol,
 » Cagliostro a commandé à M. de Rohan, par l'empire qu'il s'est créé sur
 » lui, d'en faire vendre & d'en faire
 » monter de foibles parcelles à Paris, par
 » la Comtesse de la Motte; d'en faire

» monter & vendre des portions plus considérables en Angleterre par son mari.»

Observations. L'intention de la Comtesse de la Motte, dans cette fable dénuée de vraisemblance, a été de tourner en ridicule la personne de M. le Cardinal de Rohan, en le représentant non comme mon ami, mais comme un esclave tellement soumis à mes volontés, qu'en lui commandant de se rendre complice d'un vol, dont le bénéfice eût été tout entier pour moi, il n'hésite pas à m'obéir. Une pareille assertion réunissant à la fois l'extravagance & l'indécence, ne mérite pas une réponse sérieuse. Elle peut cependant devenir précieuse au procès, en ce qu'elle contient un aveu formel qu'une partie des diamans provenant du Collier, a été vendue en France par la Comtesse

de la Motte, & qu'une autre partie l'a été en Angleterre par le Comte de la Motte.

Extrait du Mémoire. On trouve dans le Mémoire de la Comtesse de la Motte ces expressions: » Ce sont ici les vastes » projets de Cagliostro, qui, voilés d'a- » bord, se sont développés par des com- » mencemens, des progrès, une issue » également malheureuse pour M. le Car- » dinal, & pour la Dame de la Motte.»

Observation. Le développement dont parle ici la Comtesse de la Motte, ces vastes projets qui sont d'abord voilés, & qui se développent ensuite par des commencemens, des progrès, une issue, supposent au moins une année entière consacrée à l'intrigue, avant de parvenir à se rendre maître du Collier. Mais comment

concilier cette supposition avec la vérité? Je suis venu à Paris en 1783 pour la première fois, mais je n'y suis resté que treize jours, occupé du matin au soir à traiter des malades. Ce n'est pas certainement alors que j'ai pu m'occuper d'intrigues. Voyons s'il est possible que je m'en sois mêlé dans mon dernier voyage.

La plainte rendue par M. le Procureur-Général, annonce que les négociations relatives au Collier, ont été faites à la fin de Janvier 1785.

Elle annonce que c'est le 29 Janvier que les jouailliers ont mis leur acceptation au bas des propositions présentées par M. le Cardinal de Rohan, & que le Collier a été livré dans la matinée du 1 Février. Je suis arrivé à Paris (le fait est facile à vérifier) le 30 Janvier 1785,

à neuf heures du soir. Tout étoit donc consommé lors de mon arrivée, si l'on en excepte la livraison du Collier, qui a eu lieu 36 heures après. J'étois à Lyon pendant le tems des négociations. J'étois à Bordeaux, dans le tems de l'apparition de la fausse reine dans les bosquets de Trianon. Je serois donc arrivé à Paris exprès pour recueillir le fruit d'une intrigue qu'un autre que moi auroit tramée? quelle absurdité! Et je suis décrété de prise-de-corps, & les voûtes de la Bastille retentissent depuis six mois de mes gémissemens & de ceux de mon épouse infortunée! Et les cris de l'innocence opprimée n'ont pas encore pu frapper l'oreille du plus juste des Rois!..... Mais continuons la lecture du libelle.

Extrait du Mémoire. La Comtesse de

G

la Motte, après avoir prétendu prouver la nécessité de me décréter, & m'avoir traité d'*escroc* & d'*être aérien*, continue ainsi: *Que répondra--t-il au premier article de son interrogatoire?* Son nom, son surnom, ses qualités, lui le Comte, la femme attachée à sa fortune, la Comtesse de Cagliostro.

Observations. Ce n'étoit donc pas assez au défenseur de la Comtesse de la Motte, de me calomnier, de m'injurier; il m'attaque dans la partie la plus sensible de mon existence; il veut avilir mon épouse! Ah! j'aurois pu pardonner ce qui m'étoit personnel; mais ma femme! que lui a-t-elle fait? qu'a-t-elle fait à la Comtesse de la Motte? Comment un homme qui a un caractère public se permet-

il d'en abuser, pour abreuver d'amertume le cœur d'une créature innocente & vertueuse qui n'est point sa partie adverse; contre laquelle il n'y a ni plainte ni décret; à laquelle lui-même ne peut rien reprocher que le malheur d'avoir uni sa fortune à la mienne? Ce qu'il y a de certain, c'est que depuis seize années que j'ai le bonheur d'être uni à la Comtesse de Cagliostro par les nœuds les plus légitimes, elle ne m'a jamais quitté; que jamais elle n'a fait un pas qui ne puisse être avoué par la plus austère décence & la plus scrupuleuse délicatesse; & que, s'il est dans la nature une femme que la calomnie ait dû respecter, c'est la mienne. Quant aux preuves qu'on prétend être en droit d'exiger de la célébration de notre mariage, je m'engage, s'il le faut, à

les rendre publiques, lorsque j'aurai recouvré la liberté & mes papiers.

La Comtesse de la Motte ose dire qu'un de mes domestiques se vante d'être depuis 150 ans à mon service; que quelquefois je me donne 300 ans; que d'autres fois je me vante d'avoir assisté aux noces de Cana; & que c'est pour parodier la transformation miraculeuse des espèces dénaturées, que j'ai imaginé de multiplier le Collier dépecé en cent manières différentes, & cependant remis en entier, dit-on, à une auguste Reine; que je suis tantôt Juif portugais, tantôt Grec, tantôt Egyptien d'Alexandrie, dont j'ai rapporté en Europe les allégories & les sortilèges; que je suis un de ces extravagans Roze-Croix qui possèdent l'art de faire

converfer avec les morts; que je traite les pauvres pour rien, mais que je vends pour quelque chose l'immortalité aux riches; que ma Société est compofée de vifionnaires de tous les rangs. Elle finit par faire entendre que j'ai fait quelque mauvaises actions dans certaines Cours de l'Europe; & que quelques-unes font de la connoiffance de la Dame Bohmer.

On s'attend bien que je ne répondrai pas en détail à ce torrent d'injures & d'absurdités. Je l'ai déjà dit: j'ai été élevé comme fils de parens chrétiens. Je n'ai jamais été ni Juif, ni mahométan. Ces deux religions laiffant à ceux qui les ont profeflées des empreintes ineffaçables, on peut constater la vérité de ce que j'avance: & plutôt que de laiffer

à cet égard l'ombre d'un doute, je me foumettrai, s'il le faut, à une vérification plus honteuse pour ceux qui l'exigent, que pour celui qui la souffre.

Au surplus, je desirerois bien que la Comtesse de la Motte daignât particulariser les faits qu'elle m'impute. Qu'elle dise sans crainte quel est le riche à qui j'ai vendu l'immortalité; qu'elle veuille bien citer un seul de ces *hauts faits* qui m'ont fait connoître *dans les Cours de l'Europe*; sur-tout je la défie de déclarer quelles sont, parmi les mauvaises actions qu'elle m'impute, celles qui sont à la connoissance de la dame Bohmer. Si la Comtesse de la Motte, contente de me dire des injures vagues, & de faire, en parlant de moi, des réticences perfides,

ne répond pas à des défis aussi formels, je lui déclare, une fois pour toutes, que je me contenterai, moi, de faire à toutes ses réticences, à toutes ses injures, passées, présentes & futures, une réponse bien laconique, bien claire, bien énergique, que l'auteur des Provinciales faisoit autrefois en pareil cas, à une Société puissante; réponse que la civilité me défend de mettre en françois, mais que la Comtesse de la Motte pourra se faire expliquer par ses conseils: *Mentiris impudentissimè.*

Extrait du Mémoire. La dame de la Motte raconte ensuite à sa manière l'histoire du magnétisme exercé sur sa nièce, c'est-à-dire, en y ajoutant une foule de circonstances contraires à la vérité, &

en y faisant entrer l'histoire du Collier avec une maladresse & une invraisemblance qu'elle ne prend pas même le soin de déguiser. Elle met dans la bouche de M. le Cardinal de Rohan, Académicien, homme de Cour, des phrases d'une platitude tellement révoltante, que le dernier des laquais rougiroit de les avoir proférées : elle entend derrière un paravent le *cliquetis* des baisers qu'un *bel ange* & sa nièce se donnent réciproquement; sur une table sont accumulés les objets les plus propres à exciter la terreur; ce sont des épées croisées, des rubans de différentes couleurs, des croix de différens ordres, un poignard & une caraffe d'eau extrêmement claire, & pour comble d'horreur, ce sombre spectacle est éclairé par un luminaire étonnant.

A la fuite de ce bizarre appareil, je fais jurer à la Comtesse de la Motte, de garder le secret. Puis j'ordonne au Prince d'aller chercher une grande boîte blanche; nous l'ouvrons, & le Prince donne la commission à la Comtesse de la Motte de vendre & de faire vendre par son mari une certaine quantité de diamans.

Observations. Il faut que la Comtesse de la Motte ait perdu tout-à-fait la tête, où qu'elle ait une bien grande confiance dans la crédulité de ses Juges, pour espérer qu'elle pourra se tirer d'affaire en débitant de semblables absurdités. J'ai déjà rendu compte du fait tel qu'il s'est passé, & du motif honnête qui m'avoit engagé à me prêter à cette comédie. M. le Prince de Luxembourg & M. de Car-

bonnières pourront attester, s'il en est
 besoin, la vérité de la réponse portée
 dans mon interrogatoire.

Extrait du Mémoire. Le 1 ou le 2
 “ Août, M. le Cardinal montra à la
 “ Comtesse de la Motte une petite lettre
 “ à vignettes, qu’il plia de haut & de
 “ bas, pour ne lui laisser lire que le mi-
 “ lieu. La de la Motte lit (ceci mérite
 “ attention :) *J’envoie par la petite*
 “ *Comtesse... & à la suite un nombre de*
 “ *chiffres que la de la Motte ne put pas*
 “ *additionner; elle lit encore: pour tran-*
 “ *quilliser ces malheureux ; je serois fâché*
 “ *qu’ils fussent dans la peine. A cette*
 “ *lecture M. de Rohan s’écrie: M’au-*
 “ *roit-elle trompé, la petite Comtesse!*
 “ *mais cela est impossible; je connois*

“ trop Madame de Cagliostro. Et point
 “ d'équivoque ici avec la Comtesse de
 “ la Motte, qui étoit présente, à qui il
 “ auroit dit : *M'auriez - vous trompé,*
 “ mais je connois trop Madame de Ca-
 “ gliostro.”

Observations. Toujours des fables,
 jamais de preuves, encore moins de
 vraisemblance! Que veut dire la Com-
 tesse de la Motte par cet entortillage?
 A qui la lettre étoit-elle adressée? Elle
 ne parle pas de l'adresse. Par qui étoit-
 elle écrite? Par mon épouse? j'ai déjà
 dit qu'elle ne savoit pas écrire. Par moi?
 Je n'écris jamais en françois, & très-ra-
 rement en italien. Par M. le Cardinal de
 Rohan? pourquoi n'auroit-il lu à la Com-
 tesse de la Motte qu'une partie de la let-

tre, & lui auroit-il soigneusement caché le surplus? Pourquoi cette exclamation, en lisant trois ou quatre mots d'une lettre écrite par lui? Quelle est cette tromperie dont il soupçonne un instant mon épouse? Pourquoi, en parlant d'elle, la nomme-t-il tantôt avec familiarité *la petite Comtesse*, & tantôt avec respect, Madame de Cagliostro? Ce que l'on voit clairement dans cette partie du Mémoire de la Comtesse de la Motte, c'est que pour me porter tous les coups à la fois, elle a cherché à impliquer mon épouse dans une affaire dont elle n'a jamais eu la plus légère connoissance.

Extrait du Mémoire. La Comtesse de la Motte termine ainsi sa longue diatribe; „ Il faut que le personnage apprenne,

„ par une nouvelle instruction, que si
 „ depuis longtems des tribunaux éclair-
 „ rés ne condamnent plus à des peines
 „ capitales le sortilège proprement dit,
 „ les mêmes tribunaux se sont référé des
 „ censures, lorsque le sortilège est ac-
 „ compagné de maléfices, de vols, d'ef-
 „ croqueries, & sur-tout lorsqu'il se
 „ multiplie par des élèves & dans des
 „ écoles. ”

Observations. Ainsi, la Comtesse de
 la Motte regrette de n'être plus dans ces
 tems heureux où une accusation de forti-
 lège m'eût conduit au bûcher; ainsi la
 Comtesse de la Motte me représente com-
 me formant des élèves en forcellerie, &
 leur donnant des leçons de vol & d'ef-
 croquerie. Quels sont donc les hommes

assez vils pour venir écouter les leçons d'un tel maître? Ce ne sera certainement pas dans ma société que la Comtesse de la Motte pourra les trouver. Je ne crois pas devoir citer ici les personnes qui m'ont fait l'honneur de fréquenter ma maison; mais je puis dire avec vérité qu'il n'en est pas une seule que l'homme le plus délicat & le plus difficile dans ses liaisons ne seroit honoré de connoître.

--- Au surplus, je suis persuadé que la Comtesse de la Motte m'a fait tant de mal, moins par haine contre moi que dans le dessein de se justifier; mais quelle qu'ait été son intention, je lui pardonne, autant qu'il est en moi, les larmes amères qu'elle m'a fait répandre. Et qu'elle ne pense pas que ce soit de ma part une modération affect-

DE CAGLIOSTRO. III

tée..... Du fond de la prison où elle m'a entraîné, j'invoquerai pour elle la clémence des loix; & si, lorsqu'enfin mon innocence & celle de mon épouse feront reconnues, le plus juste des Rois croit devoir quelque dédommagement à un étranger infortuné, qui ne s'étoit fixé en France que sur la foi de sa parole royale, de l'hospitalité & du droit des gens, la seule satisfaction que je demande, c'est que SA MAJESTE' veuille bien accorder, à ma prière, la grace & la liberté à l'infortunée Comtesse de la Motte.

VOUS avez lu, Juges & Citoyens....
Tel est l'homme qui se fit connoître à Strasbourg, à Bordeaux, à Lyon, à Paris, sous le nom de Cagliostro. J'ai écrit ce

qui suffit à la loi, ce qui suffit à tout autre sentiment que celui d'une vaine curiosité.

Direz-vous que ce n'est pas assez? Insisterez-vous encore pour connoître plus particulièrement la patrie, le nom, les motifs, les ressources de cet inconnu? Que vous importe, François?

Ma patrie est pour vous le premier lieu de votre empire où je me suis soumis avec respect à vos loix: mon nom est celui qui j'ai fait honorer parmi vous: mon motif est DIEU: mes ressources, mon secret. Quand, pour soulager l'infirmes, ou pour nourrir l'indigent, je demanderai à être admis ou dans vos corps de Médecine, ou dans vos Sociétés

de bienfaisance ; alors vous m'interro-
gerez. Mais faire au nom de Dieu tout
le bien que je puis faire , est un droit qui
n'exige ni nom , ni patrie , ni preuves ,
ni caution. --- François , n'êtes-vous que
curieux ? Vous pouvez lire ces vains
écrits , où la malice & la légèreté se sont
plues à verser sur l'Ami des Hommes l'op-
probre & le ridicule. Voulez-vous , au
contraire , être bons & justes ? n'inter-
rogez point ; mais écoutez celui qui res-
pecta toujours les Rois , parcequ'ils sont
dans les mains de Dieu ; les Gouverne-
mens , parcequ'il les protège ; la Reli-
gion , parcequ'elle est sa Loi ; la Loi ,
parcequ'elle en est le supplément ; les
Hommes enfin , parcequ'ils sont comme
lui ses enfans. Encore une fois , n'inter-
rogez point ; mais écoutez & aimez celui

H

qui est venu parmi vous faisant le bien ;
qui se laissa attaquer avec patience, & se
défendit avec modération.

Signé,

Le Comte DE CAGLIOSTRO.

Me. TITON de VILLOTRAN,

Rapporteur.

Me. THILORIER, Avocat.

BRAZON, Procureur.

M. le Comte de Cagliostro , assuré de
l'impression que son Mémoire avoit
faite à la Ville & à la Cour , & qu'il
n'y avoit qu'une voix pour le recon-
noître innocent , & plaindre son sort
& celui de son épouse , vient de faire
un trait dont il n'y a peut-être pas
d'exemple dans notre jurisprudence
criminelle. Le 24 Février au matin,
il fit signifier à M. le Procureur-Géné-
ral , une Requête qui fut imprimée
& répandue dans le Public le soir.
Voici le précis de cette Requête ,
adressée à Nosseigneurs du Parlement,
les Chambres assemblées :

R E Q U Ê T E .

SUPPLIE humblement Alexandre,
Comte de Cagliostro , à ce nom & com-

H 2

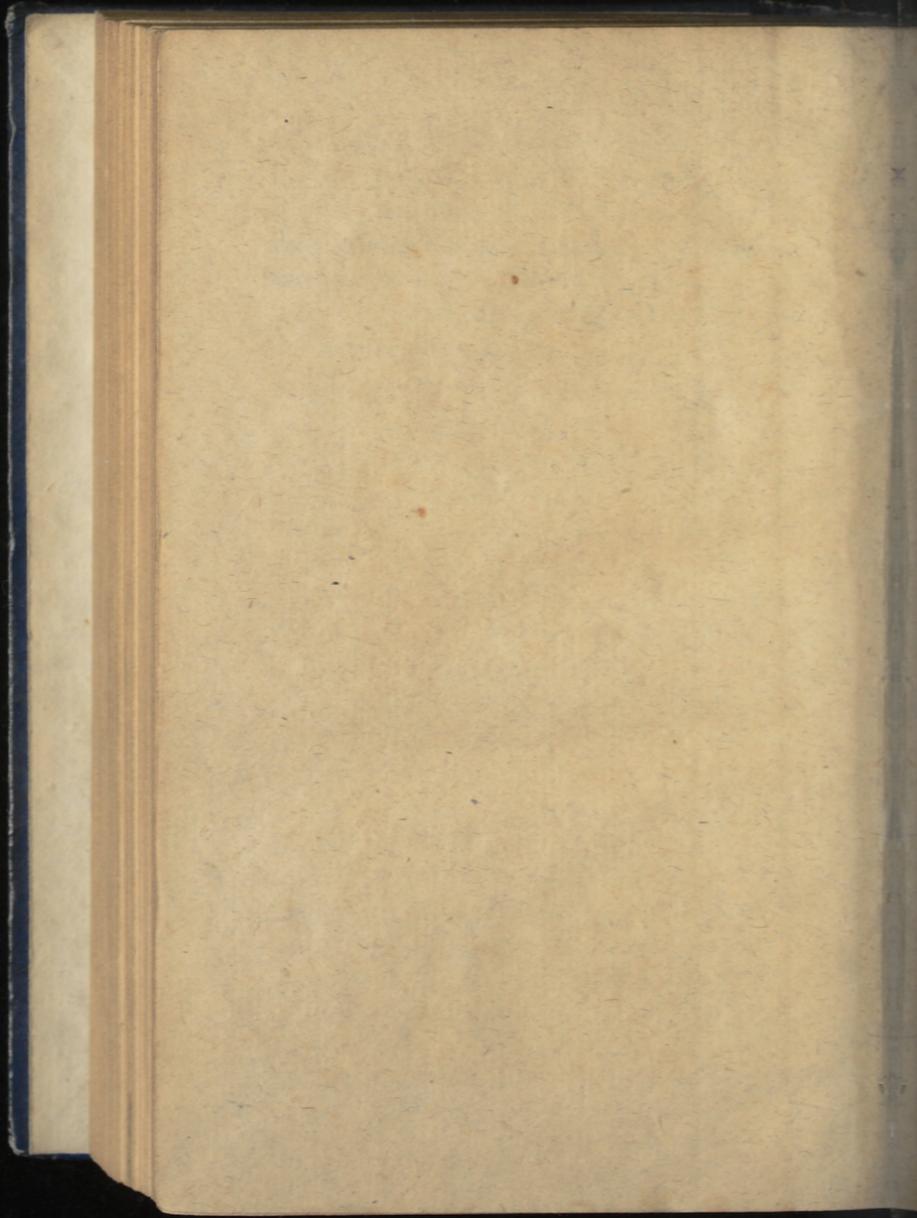
me mari de Séraphine Felichiani, & exerçant ses droits, disant.... Qu'il a lieu d'espérer que le premier Sénat de la France ne rejettera pas la requête d'un Etranger qui demande la liberté de son épouse expirante dans les cachots de la Bastille..... Le Suppliant ne demande rien pour lui; décrété de prise de corps, il attend dans les fers le moment où la justice enfin défabufée, rendra à son innocence un témoignage éclatant: mais mon épouse, qui n'est point décrétée, ni accusée, qui n'a pas même été, dit-on, appelée en témoignage, & qui cependant est détenue depuis cinq mois, sans que le Suppliant ait pu obtenir de la voir, c'est pour elle qu'il sollicite.... Il n'a rien dit, tant que son épouse n'a pas eu la santé altérée: mais

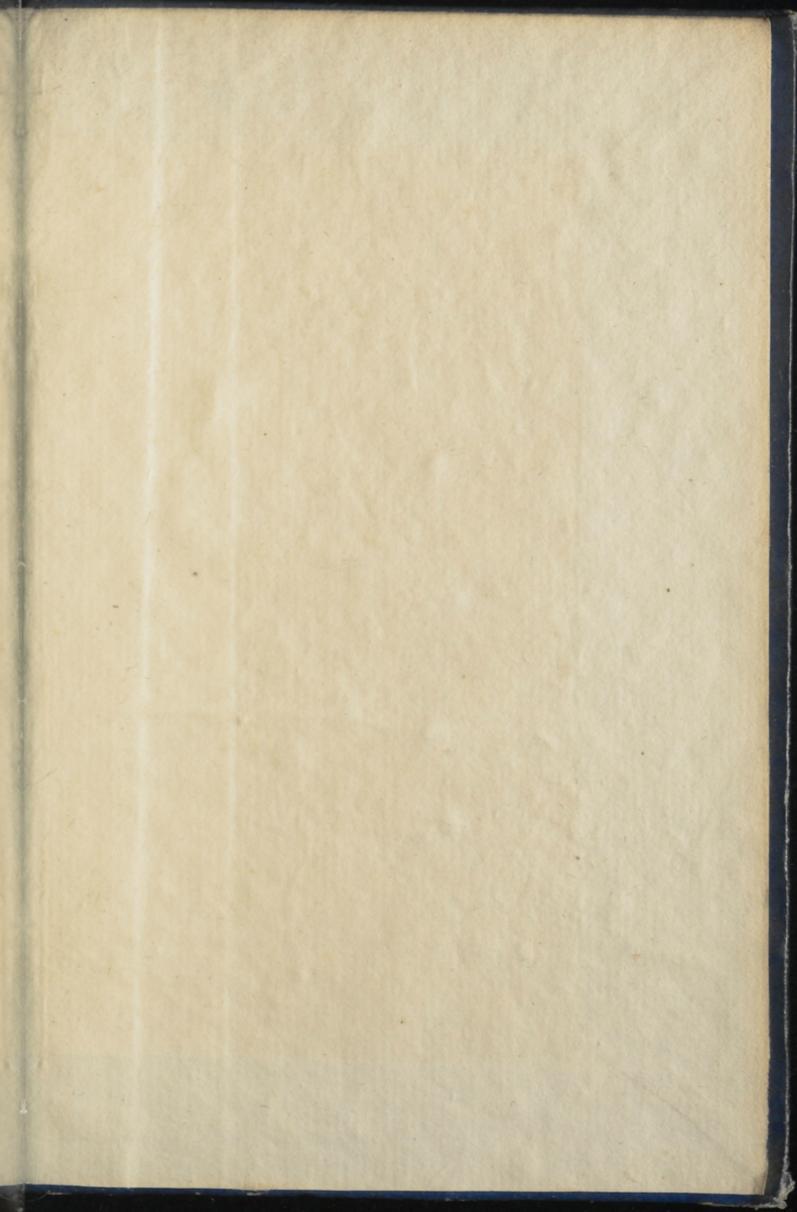
aujourd'hui qu'il fait qu'elle est dangereusement malade, & que ses jours font menacés, il sollicite les Magistrats de vouloir bien porter au pied du trône sa respectueuse réclamation..... Le Parlement n'est pas seulement le dispensateur de la justice suprême du Roi.... Si c'est par lui que la volonté du Souverain se manifeste au peuple, c'est par lui que les gémissemens du peuple viennent frapper l'oreille du souverain : ce qui porte le Suppliant à demander que le Parlement veuille bien user en sa faveur du plus beau de ses droits, du droit d'éclairer l'autorité & d'alléger l'oppression..... Depuis que son Mémoire a paru, il fait que le vœu public est pour lui; & son épouse se meurt à la Bastille, sans qu'il lui soit permis de recevoir son dernier

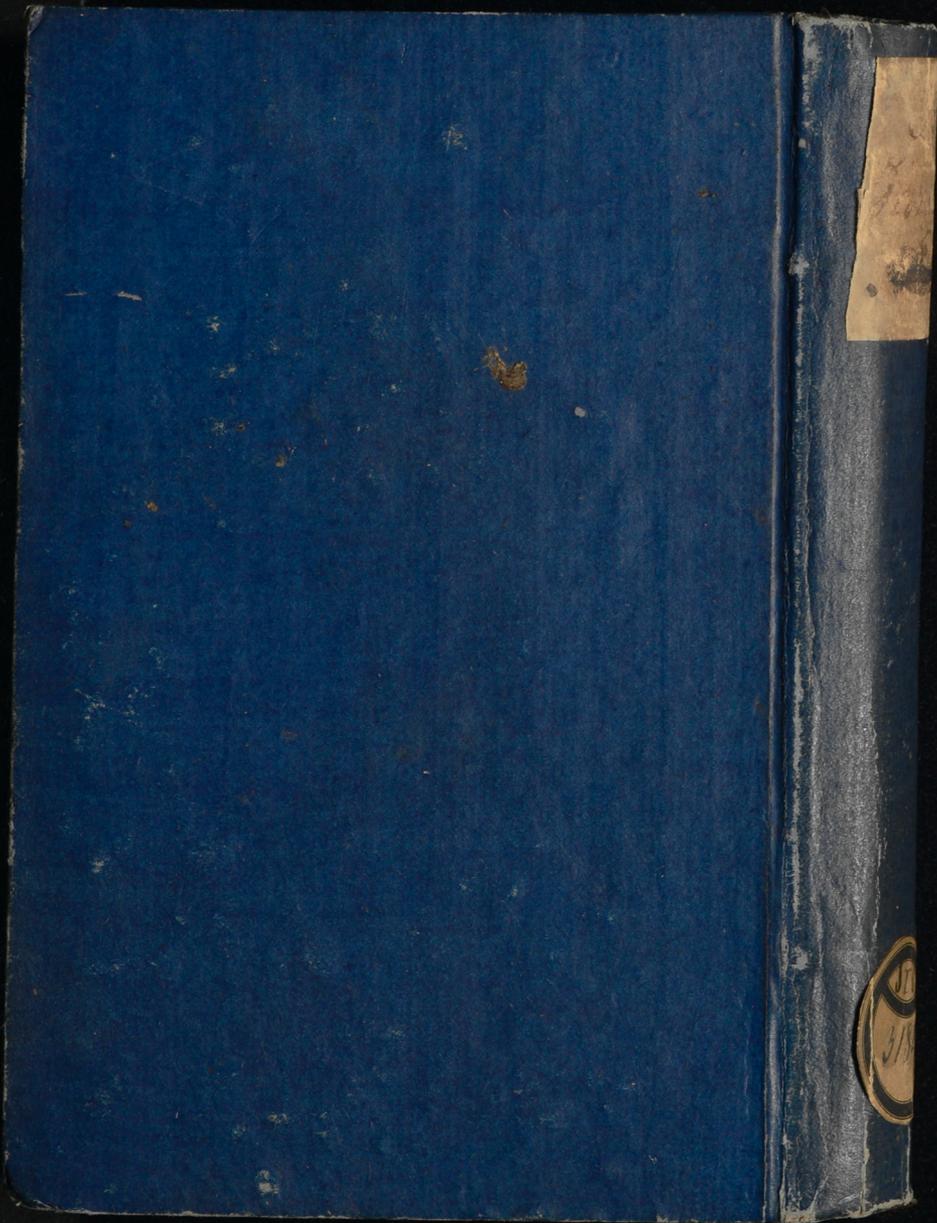
foupir, ou de tenter quelque moyen pour la rendre à la vie..... Les Magiftrats peuvent attester l'innocence de la Comteffe de Cagliostro. La Dame Latour feroit-elle plus innocente que Madame de Cagliostro, ou bien celle-ci, comme étrangère, auroit-elle moins de droits à la bienfaifance & à la juftice du Monarque? Loin de nous une femblable idée: les fentimens du Monarque font connus de toute l'Europe, & ils font confignés dans les trois lettres écrites en faveur de M. le Comte de Cagliostro, & qui font jointes au Mémoire..... Craindroit-on de la part de la Comteffe de Cagliostro des démarches importunes, de vaines follicitations, des larmes impuiffantes? Eh bien, que les portes de la Baftille foient fermées pour elle; mais que du moins on laiffe à

son malheureux époux la satisfaction de
lui donner des secours, ou, s'ils sont inu-
tiles, de lui fermer les yeux.... Ce con-
fidéré, Nosseigneurs, il vous plaise don-
ner acte au Suppliant de ce qu'il met la
Comtesse de Cagliostro son épouse, sous
la protection & la sauvegarde de la Cour;
en conséquence, la Cour interposera ses
bons offices auprès de Sa Majesté, à l'es-
fet d'obtenir la révocation de la lettre de
cachet en vertu de laquelle la Comtesse
de Cagliostro est détenue à la Bastille, &
la permission pour elle de venir voir son
époux quand sa santé le lui permettra.

Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.



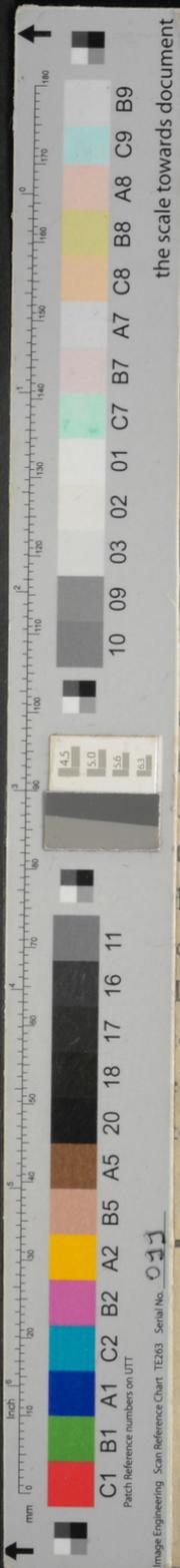




Universitäts
Bibliothek
Rostock

http://purl.uni-rostock.de/rostdok/ppn863204465/phys_0126

DFG



the scale towards document

ux la satisfaction de
s, ou, s'ils font inu-
es yeux.... Ce con-
, il vous plaife don-
t de ce qu'il met la
stro son épouse, sous
avegarde de la Cour;
Cour interposera ses
de Sa Majesté, à l'ef-
cation de la lettre de
laquelle la Comtesse
venue à la Bastille, &
elle de venir voir son
é le lui permettra.